

## Chapitre 4 : L'idée de nation en France.

N.B. Les paragraphes en retrait introduits par "F.I." expriment des "fragments d'idéologie", des opinions personnelles que vous n'êtes nullement obligés de partager.

Ce chapitre délaisse la stricte chronologie, et les limites du programme, pour tenter de dessiner l'apparition, le développement et la complexité d'un concept. En effet, la France ne s'est pas toujours définie comme une nation ; surtout, le mot "nation" ne recouvre pas la même chose en France selon les périodes, et il ne recouvre pas en France la même chose que dans d'autres pays : schématiquement, les Français ont de la nation une idée assez proche des Anglais et surtout des Américains (sur l'idée de nation aux États-Unis, voyez le cours sur ce pays, au chapitre 1, annexe), et radicalement différente des centre-européens, même si les Allemands et les Autrichiens se sont un peu rapprochés des conceptions franco-anglo-saxonnes depuis 1945.

Ces débats ne sont pas seulement théoriques : la nation est un concept qui fait l'objet de toutes les passions politiques, aujourd'hui plus qu'hier. En France aujourd'hui, le débat autour de l'interrogation : le modèle national français est-il menacé par des évolutions comme la mondialisation, la construction européenne, les difficultés d'intégration d'une partie des immigrés, la montée de l'extrême-droite, etc. ? C'est nouveau : le grand retour des débats (historiographiques et politiques) sur la nation date précisément des années 1990 ; auparavant, on avait tendance à considérer en Occident, et pas seulement à gauche, que la nation (comme la religion), c'était du passé, un phénomène déconsidéré par son association avec la grande catastrophe des guerres mondiales et des fascismes, dépassé par la construction du socialisme dans le bloc de l'est (une bonne partie de la gauche, pas seulement communiste, était de cet avis), par la construction européenne, etc.

Or, dans les années 1980, l'effondrement du communisme s'est accompagné du grand retour des nationalismes en Europe centrale : ce sont les nations qui ont mis à bas l'un des plus grands Empires et l'un des plus grands messianismes de l'Histoire ; entre 1991 et 2000, ce retour des nations a abouti au ressurgissement de la guerre sur le continent européen, en ex-Yougoslavie, pour la première fois depuis 1945. C'est de la même décennie 1980 que date, en France, l'émergence de la problématique de l'immigration et de l'intégration<sup>1</sup> ; c'est enfin dans les années 1980 que la montée du Front national a semblé remettre en question la conception "républicaine" de la nation au profit d'autres conceptions associées à de fort

---

<sup>1</sup> Émergence largement liée à l'effondrement intellectuel du marxisme : c'est vers 1980 qu'on s'est mis à considérer l'ouvrier non plus comme un prolétaire exploité par les patrons mais comme un immigré en difficulté d'intégration. Le journal *Libération*, ex-organe gauchiste en voie de recentrage accéléré, a joué un rôle pionnier dans cette évolution – voyez, pour plus de détails, le chapitre 15.

troubles souvenirs, et qui semblaient discréditées depuis 1944. Tout ceci s'inscrivait sur le fond d'une inquiétude croissante vis-à-vis des évolutions du monde moderne, mondialisation, délocalisations (ces deux mots datent des années 1990), immigration, Europe, États-Unis : un nationalisme blessé a ressurgi, même à gauche (par exemple chez un Jean-Pierre Chevènement, mais aussi au P.C.F.), avec l'idée que notre modèle était menacé à la fois de l'intérieur et de l'extérieur.

Tout ceci n'a rien de très positif... En France plus qu'ailleurs, le grand retour des nations a souvent été vécu comme un retour en arrière, un "bégalement de l'Histoire"<sup>2</sup>, un retour aux errements du début du XXe siècle. La nation n'a pas bonne presse en France, pays où les manifestations d'attachement aux emblèmes nationaux (le drapeau, la Marseillaise, etc.) sont bien plus rares et plus discrètes qu'aux États-Unis ou en Europe centrale – qui pavoise sa maison aux couleurs nationales le 14 juillet ? Seuls l'extrême-droite et les courants "souverainistes" se disent nationalistes ; partout ailleurs, il est de bon ton d'assimiler les nations à des accidents de l'Histoire, voire à des pathologies.

Pourtant, à l'étranger les Français sont perçus comme extrêmement nationalistes, voire chauvins, par exemple dans leur attitude envers l'Europe (cf. l'échec du référendum sur les institutions européennes du printemps 2005, marqué par une campagne d'hystérie au sujet d'un hypothétique "plombier polonais" voleur d'emplois) ; l'attention portée à la francophonie, le rejet de l'anglais et la prétention à imposer une "exception culturelle", c'est-à-dire un protectionnisme en matière de biens culturels, l'extrême agressivité d'une partie de l'intelligentsia, de la classe politique et de la population envers tout ce qui vient des États-Unis, etc., etc. En particulier, cette gauche qui appelle à la fermeture des frontières, au refus de l'Europe et au repli sur un "modèle français" paré de toutes les vertus, est perçue à l'étranger comme tout à fait nationaliste...

F.I. Ce cours se démarque de la *political correctness* en vigueur en France au sujet de la nation : elle m'exaspère en elle-même, et, voyageant beaucoup en Europe centrale et en Amérique Latine, je suis bien placé pour constater combien elle est pitoyable, combien elle nous fait mépriser voire détester (l'image dominante de la France à l'étranger est aujourd'hui celle d'un chauvinisme arrogant et ridicule). En deux mots : 1) "nationalisme" n'est pas pour moi un gros mot, je crois que c'est un projet légitime de vouloir préserver sa langue et ses traditions, tant qu'on n'embête pas ses voisins avec ça ; 2) Je ne crois pas qu'il y ait de grandes et petites langues, de grandes et petites nations, des nations et des communautés culturelles condamnés à disparaître par l'Histoire et d'autres qui méritent davantage de survivre ; 3) Je ne crois pas que la conception française de la nation soit plus vertueuse, plus démocratique ou plus efficace que la conception centre-européenne (voyez plus bas la différence), je crois qu'elles correspondent simplement à des héritages historiques différents ;

---

<sup>2</sup> Selon une expression de Marx à propos de la révolution de 1848.

certes la conception centre-européenne a fait bien des dégâts dans les années 1930, mais la conception française en a fait pas mal aussi (notamment avant 1914, avec les guerres napoléoniennes, le revanchisme, le colonialisme). Le nationalisme n'a d'ailleurs pas fait plus de morts que le socialisme ou les guerres de religion : il n'y a pas un lien automatique entre l'idée de nation et les dérives du nationalisme, pas plus qu'il n'y en a entre les idées de Marx et les massacres staliniens, entre le message du Christ et l'Inquisition, ou entre le message de Mahomet et Al Qaida.

Je voudrais souligner aussi qu'en conséquence du malaise de pal mal d'Occidentaux envers le retour des nations, une particularité du débat historiographique sur la nation et le nationalisme est qu'en Europe occidentale au moins il est largement aux mains de personnes qui éprouvent peu de sympathie pour leur thème d'étude : je pense tout particulièrement aux ouvrages d'E. Hobsbawm et d'E. Gellner<sup>3</sup>. Outre les raisons historico-idéologiques ci-dessus évoquées, on note chez ces deux auteurs un mépris pour un courant de pensée, le nationalisme, qui n'a pas eu de grands penseurs universels comparables à Marx pour le socialisme ou Tocqueville pour le libéralisme, et qui n'a pas de discours sur l'universel. Dans le cas des nationalisme d'Europe centrale, qui est le sujet de ces deux auteurs, s'y ajoute manifestement le mépris d'intellectuels occidentaux urbains pour les ploucs, les "ruritaliens"<sup>4</sup> ; et, pour Hobsbawm, le malaise d'un juif marxisme pour une idéologie qu'il identifie comme ayant été à l'origine du génocide... Tout un courant, dont Hobsbawm et Gellner sont loin d'être les seuls représentants, insiste avant tout sur le caractère artificiel des nations<sup>5</sup> et sur la dimension manipulatrice des nationalismes (selon un schéma qui remonte à Marx : les nations, créations de l'impérialisme bourgeois en phase ascendante pour diviser le prolétariat et éviter une révolution). Gellner écrit de la nation que « ses mythes inversent la réalité : elle prétend défendre la culture populaire alors qu'en fait elle forge une haute culture ; elle prétend protéger une société populaire ancienne alors qu'elle contribue à contruire une société de masse anonyme », et cela, manifestement, le scandalise, ou tout au moins le met mal à l'aise. D'autres insistent sur le caractère "biscornu", irrationnel de certains nations, comme la Croatie qui, effectivement, sur les cartes ressemble littéralement à une paire de cornes...

---

<sup>3</sup> Ernest Gellner : *Nations and nationalism* (1983), trad. : *Nations et nationalismes*, Payot 1989 ; Eric Hobsbawm : *Nations and nationalism since 1780* (1991), trad. : *Nations et nationalismes depuis 1780*, N.R.F. 1992.

<sup>4</sup> Expression forgée par Gellner, voyez pp. 90 sqq.

<sup>5</sup> Voyez notamment, si vous lisez l'anglais, le passionnant recueil d'articles dirigé par Eric Hobsbawm et Terence Ranger : *The invention of tradition*, Cambridge University Press 1983. Les auteurs analysent notamment l'émergence des traditions nationales écossaises (le kilt, les tartans, etc.), dont ils montrent qu'elles ont été intégralement inventées à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe ; la naissance des traditions tribales en Afrique coloniale britannique, largement inventées pour répondre aux souhaits du colonisateurs ; la naissance du folklore royal britannique, etc., etc.

F.I. Ces considérations aussi m'exaspèrent. Bien sûr, les nations sont artificielles ; mais elles ne le sont pas plus que tout autre fait de culture, que toute autre création humaine. S'il ne s'était rien passé d'artificiel dans l'Histoire de l'humanité, nous serions encore à chasser le mammoth à mains nues ! L'État aussi est quelque chose d'artificiel, qui n'existe chez aucune espèce animale. L'art, c'est artificiel, la culture, c'est artificiel ! D'ailleurs, nos vaillants contempteurs de la nation croient dur comme fer (au moins Hobsbawm) aux classes sociales, qui sont tout aussi artificielles : l'idée de classe ouvrière, par exemple, est née dans la tête de penseurs (Marx et d'autres, dont les libéraux) ; il a fallu le travail de génération de socialistes pour faire entrer dans la tête des ouvriers occidentaux qu'ils appartenaient à la même classe et qu'ils avaient des intérêts communs, pour leur faire "acquérir une conscience de classe"<sup>6</sup>. En quoi ce travail était-il moins "artificiel" que celui que menaient à la même époque les nationalistes, tentant de construire des consciences nationales ? Comme le souligne un auteur dont je préfère de beaucoup l'approche, l'anthropologue anglais Benedict Anderson, « les communautés se distinguent, non par leur fausseté ou leur authenticité, mais par le style dans lequel elles sont imaginées »<sup>7</sup>.

J'entends par "nation" une communauté humaine liée par une autoreprésentation commune et par un projet politique ou culturel, et qui se représente comme intrinsèquement limitée, non consubstantielle, même potentiellement, à l'humanité<sup>8</sup> (le petit Robert donne une définition plus simple : « un groupe humain, généralement assez vaste, qui se caractérise par la conscience de son unité et la volonté de vivre en commun »). La nation se distingue du pays/de l'État<sup>9</sup> (il y a des nations sans État, comme le Tibet, des nations réparties entre plusieurs États, comme la nation coréenne, des États qui abritent plusieurs nations ou fragments de nations comme la Belgique et la Suisse). Surtout, la nation, communauté subjective, se distingue de l'ethnie (ou "peuple" dans le langage courant en français), communauté susceptible d'être définie objectivement, de l'extérieur, par exemple par les linguistes ou par les anthropologues. Beaucoup de nations se sont greffées sur des ethnies (un bon exemple est l'Estonie à laquelle j'ai consacré un livre, à paraître en 2006), mais énormément d'ethnies n'ont pas débouché sur des nations : ainsi le peuple breton, isolable (et identifié depuis

---

<sup>6</sup> Avec un succès d'ailleurs mitigé : ainsi, en 1914, partout en Europe la conscience nationale l'a emporté sur la conscience de classe (voyez à la fin du chapitre 5).

<sup>7</sup> Benedict Anderson, *Imagined communities* (1983), trad. : *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La Découverte, 1996, p. 20. Les ouvrages de Miroslav Hroch, tous en anglais, adoptent un point de vue comparable.

<sup>8</sup> D'après la définition de B. Anderson, p. 19.

<sup>9</sup> Sauf lorsque l'on parle de relations internationales, ce qui signifie relations entre États. À l'O.N.U., tous les pays sont appelés "nations", et les peuples sans État n'ont pas droit à ce nom. Ne traitant pas de relations internationales dans ce chapitre, je négligerai ce sens.

longtemps) par les linguistes, les folkloristes et les ethnologues, n'est jamais devenu une nation au sens où jamais il ne s'est senti un destin commun distinct de celui de ses voisins : le mouvement national breton est toujours demeuré minoritaire, dans leur grande majorité les Bretons se sont toujours considérés comme des Français, appartenant à la nation française et partageant son destin. De même en Afrique, les ethnies (plusieurs dizaines ou plusieurs centaines par pays) n'ont pas débouché sur des nations : les nations africaines se sont développées (plus ou moins selon les pays) dans le cadre des frontières coloniales, même complètement artificielles, et elles sont pluriethniques.

L'idée fondamentale qui sous-tendra cet exposé est qu'« au-delà du village il n'est de communauté qu'imaginée » (Anderson p. 20) – "imaginée" est un bien meilleur vocabulaire qu'"artificiel". **La nation est une communauté imaginée.** Les communautés imaginées n'existent pas par elles-mêmes comme un arbre ou une pierre, elles n'existent que parce que les hommes les inventent, en rêvent, se battent pour leur apparition ou pour leur maintien : ce travail permanent est l'une des activités essentielles de l'homme, il peut faire l'objet d'une analyse historique (comment cette activité a-t-elle évolué, quelles formes prend-elle selon les époque et pourquoi ces formes changent-elles ?). Dans le cas des nations, rien n'interdit de considérer le résultat de ce travail de construction d'intentités collectives, de passés, de symboles, de langues, etc., comme **une œuvre d'art collective**, parfois ratée, parfois attachante, en tout cas aussi intéressante pour l'historien, et à considérer avec les mêmes yeux, que les grands complexes architecturaux du passé ou le patrimoine artistique et littéraire de l'humanité.

Dans une première partie totalement hors programme, je vais me demander pourquoi et comment les nations et les nationalismes sont apparus, à des dates somme toute récentes (vers 1750-1800 en France et en Grande-Bretagne, après 1960 en Afrique noire). La deuxième partie, tout aussi hors programme mais davantage reliée aux problématiques de mon cours, analysera plus précisément l'apparition des représentations collectives en France, entre la fin du Moyen Âge et la révolution de 1789. La troisième et la quatrième partie tenteront une synthèse de la perception française de la nation dans sa forme canonique, telle qu'elle se constitue entre 1789 et les débuts de la IIIe République (d'où l'emplacement de ce chapitre dans le cours sur la France), l'une insistant sur la dimension idéologique et l'autre sur les enracinements ; la cinquième, reprenant des éléments du chapitre 3 et surtout annonçant les chapitres du cours à venir, esquissera rapidement les évolutions d'après 1880. Les autres pays ne seront traités que de manière allusive : pour plus de précision sur les États-Unis, reportez-vous au cours sur ce pays, chapitre 1 ; pour l'Europe centrale, outre mon cours et mon livre sur l'Estonie, vous pouvez jeter un coup d'œil aux cours sur l'Allemagne et sur la Russie.

## **I-L'émergence des nations.**

L'idée de nation est moderne : le mot lui-même existait déjà en latin médiéval, mais avec un tout autre sens<sup>10</sup>. Elle est moderne notamment par son caractère très abstrait : Anderson souligne (p. 23) le caractère totalement abstrait de symboles nationaux comme les tombes du soldat inconnu, les drapeaux, l'hexagone. Cette abstraction a pour fonction de relier les hommes par-delà le temps (la mort), de créer un lien avec le passé et le futur qui rappelle le sentiment religieux ; elle a aussi pour fonction de les relier par-delà la géographie, de faire éprouver quelque chose de commun à des gens qui ne se sont jamais vus et ne se verront jamais.

Là est la nouveauté. Longtemps, les femmes et les hommes ont vécu dans des univers très différents, enserrés dans des réseaux de communautés de petite taille, "à taille humaine" au sens où on pouvait en avoir l'expérience immédiate et quotidienne. Dans la France médiévale, c'étaient la famille, le village, la paroisse, la seigneurie, la corporation, la confrérie, etc. Ces entités assuraient l'essentiel de la réglementation, de la justice, de la police, etc., et servaient de médiation (c'est pourquoi on les appelle "corps intermédiaires") avec les entités plus larges, notamment les États : les gens n'avaient avec ceux-ci que des rapports lointains. Il était possible à un paysan breton d'ignorer qui était le roi de France ; en tout cas, les paysans bretons se portaient très bien sans parler français. En l'absence de communications très intenses (la plupart des gens ne quittaient jamais leur terroir d'origine) et même de besoin de communiquer (car les horizons étaient très réduits, il y avait peu d'innovations, les idéologies dominantes étaient conservatrices et conformistes), il existait une multitude de petits univers à l'intérieur des États (pas seulement sur leurs marges), les uns et les autres coexistant sans trop de tensions.

Ainsi du point de vue linguistique : il y avait un parler par village, souvent assez différenciés entre eux pour qu'à quelques centaines de kilomètres de distance il n'y ait plus intercompréhension. Ces parlers coexistaient avec diverses langues de culture, d'administration, de cour, de littérature : ainsi dans la France médiévale on pratiquait le latin (l'Église), le français (la cour, une partie de la justice), les différents catalans et provençaux littéraires (employés aussi par une partie de l'administration et de la justice), l'hébreu (pour les juifs)... C'étaient des langues mortes ou artificielles, on les apprenait lorsqu'on montait dans l'échelle sociale, quelle que fût la langue maternelle ou d'usage quotidien ; cela ne concernait que très peu de gens, mais ces communautés spécialisées dans le maniement très technique de ces langues de haut prestige, très codifiées et très raffinées, suffisaient pour les besoins de communication limités des sociétés médiévales. Le villageois moyen, lui, ne savait pas lire et ne parlait que son patois,

---

<sup>10</sup> Au Moyen Âge, *natio* désignait notamment les grandes régions d'où venaient les étudiants des universités européennes ; c'étaient par nations qu'ils étaient répartis, par exemple dans les "collèges" (internats). L'idée était celle d'origine commune (*natio* vient de *nacere*, "naître"), laquelle on associe généralement des caractères communs supposés (le Français est léger, l'Espagnol paresseux, l'Allemand un peu lourd, etc.). Mais une nation ne correspondait ni à un État (ni l'Allemagne, ni l'Italie, ni l'Espagne n'étaient unifiées), ni à une langue (l'Espagne et la France étaient des nations plurilingues), ni surtout, ce qui est essentiel à la définition contemporaine de la nation, à une volonté de vivre ensemble.

mais celui-ci suffisait à son existence, et tout le monde se fichait bien de ce qu'il parlait : les États médiévaux n'avaient aucune politique linguistique.

Cette situation correspondait aussi à un monde où personne n'allait à l'école : l'instruction n'était pas un enjeu, l'immense majorité des gens se débrouillaient dans la vie avec leurs liens familiaux ou de clientèle... De même, les gens ne sentaient aucune solidarité avec autrui au-delà de l'univers de leur vie quotidienne (à part quand même le sentiment d'appartenir à la même communauté qu'éprouvaient les chrétiens, mais comme la chrétienté s'étendait sur toute l'Europe ce sentiment n'avait aucune fonction démarcative), aussi les ressemblances de langues, dont on était parfois déjà conscient à l'époque, ou bien le fait d'habiter un même ensemble géographique (le bassin d'un fleuve par exemple) n'avaient aucune conséquence pratique.

Dans l'Europe médiévale, les États étaient alors de trois sortes, dont aucun ne correspond aux États-nations modernes.

— Les Empires : en Europe, le modèle était Rome et les États qui s'en voulaient les successeurs, le saint Empire romain, fondé par Othon Ier en 962, et Byzance. C'étaient des États à vocation universelle, qui justifiaient leur existence par une mission religieuse. Ils assuraient la coexistence de communautés très diverses, au nom d'un projet qui les dépassait toutes (un projet *transcendant*), mais sans essayer de les réduire à une seule, sans se proclamer l'État de telle ou telle communauté, même si bien sûr concrètement les élites étaient souvent issues d'une communauté culturelle particulière. Encore au XIXe siècle, l'Empire ottoman fournissait un excellent exemple : ce n'était pas l'État des Turcs (il n'a pas pris le nom de "Turquie" avant 1922 !), même si l'élite était de langue turque ; il reconnaissait des *milletler* (communautés religieuses : un *millet* musulman, un *millet* juif, divers *milletler* chrétiens), corps intermédiaires dont il se donnait pour mission d'assurer la coexistence, sur une base évidemment non égalitaire (le *millet* musulman était privilégié) mais sans se donner pour but la disparition de tous les *milletler* sauf un ; même si le but ultime était évidemment le triomphe de l'islam (c'est-à-dire une humanité gouvernée par l'islam, mais pas forcément entièrement convertie). La langue sacrée était l'arabe, le persan jouait un grand rôle culturel et le turc ottoman, quoique langue administrative, était un peu méprisé ; les Grecs, les Arméniens et autres minorités linguistiques vivaient leur vie dans leur langue.

— Les royaumes et principautés dynastiques : issus des hasards de la féodalité, c'étaient au départ des domaines personnels, hérités et reconfigurés au hasard des guerres et des politiques matrimoniales. Ils pouvaient très bien être faits de plusieurs morceaux (comme la Prusse au XIXe siècle), englober des populations très différentes (ainsi l'Espagne, apparue en 1492, et le Royaume-Uni, apparu en 1700 et dont le nom ne fait référence à aucun peuple) : personne n'essayait

d'expliquer autrement que par le hasard et le sort des armes le fait que tel ou tel se retrouvait sujet de tel roi plutôt que de tel autre ! De même, de très nombreux royaumes avaient à leur tête une dynastie d'origine différente de la majorité de la population : les dynasties britanniques furent d'origine française ou allemande à différentes époques. De même, certains royaumes avaient pour langue administrative une langue étrangère (dans l'Angleterre médiévale ce fut longtemps le français)<sup>11</sup>

– Les cités-Etats (surtout en Italie et en Allemagne) : c'étaient des espèces de syndicats de marchands qui ne prétendaient qu'à un pouvoir tout à fait local, sur une ville et son arrière-pays ; elles n'embrassaient qu'une fraction d'une communauté culturelle ou d'un ensemble géographique et accueillait des gens venus du monde entier, de races, religions et langues très différentes, en se moquant éperdument de les unifier de quelque manière que ce fût.

La propagande de tous ces États tournait autour de la grandeur de la dynastie locale et de ses exploits (avec une propagande très concrète : profils de roi régnant sur les monnaies, etc.), d'une supposée mission religieuse (ainsi la dynastie française se prétendait "fille aînée de l'Eglise"), mais très peu en revanche autour d'enjeux culturels, au sens d'aujourd'hui, ou d'enjeux "nationalistes" : en particulier, les rois tentaient de développer l'amour de leur personne et de leur dynastie parmi leurs sujets, mais pas l'amour de leur pays, ce qu'on appellerait aujourd'hui du nationalisme.

Ces d'États n'avaient pas de frontières nettes : ils étaient axés sur un rapport au centre (le Roi, la Cour, la Ville), au fur et à mesure qu'on s'éloignait de ce centre on tombait sur des entités subordonnées en rapport de plus en plus indirect avec le centre (des royaumes et principautés féodales tributaires, des vallées autonomes comme les vallées basques dans l'Espagne médiévale, etc.), et généralement la frontière avec le monde barbare, ou l'État voisin, était très floue (au Moyen Âge, certaines zones de Normandie et d'Aquitaine étaient vassales à la fois de la France et de l'Angleterre). En tout cas, dans le monde pré-moderne, « les facteurs qui déterminaient les frontières politiques étaient totalement distincts de ceux qui déterminaient les limites culturelles » (Gellner, p. 28) ; nulle part le pouvoir n'affichait un idéal d'unité culturelle, sauf au niveau religieux.

Mais en Europe, ces trois types de formations politiques entrèrent en crise à l'époque moderne.

– Les Empires se révélèrent trop grands : leur échec dans leurs prétentions à l'universalité était éclatant depuis que le saint Empire

---

<sup>11</sup> Tout ceci n'était pas propre aux royaumes. La Russie au XVIIIe siècle, allait encore plus loin : sa dynastie était allemande, sa langue administrative était l'allemand, et la capitale portait un nom allemand (Sankt-Peterburg). Pourtant les Allemands y étaient très peu nombreux, et minoritaires même parmi la classe dirigeante ; ils n'avaient pas la même religion que l'immense majorité des Russes.



ne dépassait plus l'Europe allemande (on l'appelait désormais le saint Empire romain germanique, et il s'était progressivement réduit à une espèce d'O.N.U. centre-européenne), tandis que la Russie, candidate à la succession de Rome et de Byzance (prise par les Turcs en 1453), n'arrivait pas à devenir vraiment universelle : malgré sa taille, elle était trop marginale géographiquement et trop en retard pour avoir une attractivité quelconque aux yeux des autres Européens. Ces Empires devinrent peu à peu des Etats comme les autres, jusqu'à ce qu'au XIXe siècle on se mette à baptiser de nom d'Empire des États dépourvus de la moindre vocation universelle : l'Allemagne unifiée par Bismarck en 1871, le Japon à partir de la même époque (on rebaptisa Empereur le le Tennô, littéralement le "fils du ciel", que les précédents traducteurs appelaient plutôt le "pape" des Japonais), les Empires coloniaux. Anderson fait remarquer qu'un des éléments déclencheurs de cette crise de l'universalisme impérial européen fut l'expansion européenne à partir du XVe siècle, et le relativisme qu'elle entraîna : on découvrit alors d'autres mondes qui n'avaient rien à faire des universaux chrétiens.

— les royaumes dynastiques et les cités-États, apparus pour réguler l'anarchie féodale initiale, se révèlent au contraire la plupart trop petits pour un monde qui s'ouvrait, et surtout progressivement dépassés : dans les royaumes en particulier, le principe héréditaire montra ses limites (monarques calamiteux, crises de succession sanglantes, cours dispendieuses, guerres idiotes menées pour l'égo d'un conquérant...).

De manière plus globale, c'est tout le système de gestion de la société par une cascade de corps intermédiaires qui entra en crise, tout simplement parce que le monde s'élargissait et que la vie s'accélérait : on voyageait davantage, les échanges économiques explosaient, le progrès technique s'accélérait et avec lui la demande d'efficacité, d'où, en particulier, nécessité d'une circulation bien plus rapide de l'information pour ne pas rester à l'écart (ce qui pouvait se révéler mortel : les civilisations extra-européennes ont payé ce retard par la colonisation, voire par la disparition pure et simple pour les sociétés amérindiennes). La mobilité sociale s'accrut (pensez aux *conquistadores* : Pizarre avait été porcher, il conquiert le Pérou et fut anobli !), et avec elle la demande d'un ordre social plus efficient pour organiser cette mobilité inéluctable. Même s'il demeura longtemps des nostalgiques de l'ancien ordre immuable (les légitimistes en étaient les représentants dans la France du XIXe siècle), l'immense majorité des populations concernées était demandeuse de cette croissance économique, de cette mobilité sociale et géographique, de cet élargissement des horizons, de cette accélération du progrès et de la vie. Des idéologies du progrès s'imposèrent progressivement, malgré des résistances, de la part des Eglises et des privilégiés de l'ancien système : ce fut l'humanisme au XVIe siècle, puis les Lumières et l'*Aufklärung* (en Allemagne) au XVIIIe.

Du point de vue du rapport au territoire, l'apparition des cartes amena une territorialisation de la perception de l'Etat (une anecdote fameuse montre Louis XIV découvrant la taille et la forme de ses Etats ; plus tard, il voulut "faire son pré carré", c'est-à-dire régulariser les frontières là, en Alsace en Lorraine, où elles étaient incohérentes), de même qu'une volonté d'intégration des marges aux courants généraux d'échanges (économiques et culturels) : c'est alors que naquit le désir d'imposer une administration identique partout, jusqu'au dernier mètre avant la frontière, et non plus une cascade d'autonomies locales augmentant au fur et à mesure qu'on s'éloignait du centre.

Le vecteur essentiel de ces évolutions, ce fut l'imprimé. L'imprimerie, apparue en Europe (en provenance de Chine) au XVe siècle, a changé la face du monde ; non seulement parce que l'essor de l'imprimé fut un aspect de l'essor du premier capitalisme, l'imprimerie ayant été l'une des premières activités capitalistes rentables à une échelle "mondialisée" ; mais surtout parce que l'imprimerie a permis la circulation de l'information sur des distances beaucoup plus grandes, beaucoup plus vite, beaucoup plus aisément et avec infiniment moins de déformations qu'à l'époque des manuscrits (continuellement recopiés, avec des erreurs à chaque fois). L'imprimerie est, selon Gellner, la clef du développement de la société moderne, « société devenue dépendante de la croissance cognitive » (p.41). L'information imprimée circule aussi de manière bien plus abstraite, elle ne prend plus des formes différentes selon les publics auxquels elle s'adresse (alors qu'au Moyen Âge beaucoup de manuscrits étaient individualisés, selon la personne qui les avait commandés).

La diffusion de l'imprimerie a donc eu un effet globalisateur, unificateur. Le monde de l'imprimé ne pouvait plus être le monde des villages médiévaux, fonctionnant chacun dans leur propre dialecte. Pourtant, contrairement à ce qu'on pourrait croire, *en Europe* la diffusion de l'impression n'a pas renforcé les langues sacrées, administratives, etc. pré-modernes, que j'évoquais plus haut ; au contraire, elle les a affaiblies<sup>12</sup>. En effet, il n'était pas possible de demander à l'ensemble des Européens d'apprendre le latin, dans les conditions sociales et intellectuelles du début de l'époque moderne : les systèmes d'enseignement n'étaient pas assez performants, seule une toute petite minorité de familles avaient les moyens matériels et le temps (les deux vont ensemble) nécessaires pour qu'un de leurs enfants consacraît cinq ou dix ans de sa vie à cet apprentissage. La vie était bien plus brève qu'aujourd'hui, et l'on mettait les enfants au travail à des âges fort tendres...

---

<sup>12</sup> J'insiste : je ne parle ici que de l'Europe. Dans le monde arabe au contraire, l'imprimerie n'a pas remis en cause la prééminence de la langue arabe classique : les Arabes écrivent encore aujourd'hui une langue qui est l'équivalent du latin médiéval, tandis que les arabes dits dialectaux, qui sont les équivalents des langues latines modernes, n'ont aucun prestige et ne sont presque pas utilisées à l'écrit. La raison de cette divergence, c'est que l'arabe classique, langue du Coran, c'est-à-dire langue utilisée par Dieu pour s'adresser aux hommes, a un prestige bien plus grand que le latin n'en a jamais eu : le latin n'a jamais été que la langue liturgique, la langue des gens d'Eglise, personne n'a jamais prétendu que c'était la langue de Dieu (quant à Jésus, il parlait araméen, et les premiers chrétiens parlaient araméen ou grec).

Le besoin se fit donc sentir d'instruments linguistiques d'usage plus large que les dialectes villageois, mais plus proches des parlars quotidiens que les langues écrites médiévales<sup>13</sup>. Plus largement que ce problème linguistique, c'est l'ensemble d'une civilisation reposant sur de petites minorités fermées contrôlant une information peu abondante qui fut remise en cause : plus question que l'information soit confisquée par 2% de latinisants : la masse d'information en circulation, comme sa vitesse de circulation, étaient bien trop importantes pour cela. Une société de mobilité (où les hommes n'étaient plus ancrés à des destins dessinés par leur naissance) et de productivité exigeait que chacun ait accès à l'information le plus vite possible et en permanence, sans passer par divers "corps intermédiaires" : Gellner parle d'un processus d'« universalisation de la caste des clercs », et souligne qu'« à la base de l'ordre social moderne se trouve non le bourreau mais le professeur » (p. 56) — pour la première fois, des sociétés reposaient sur un savoir abstrait, identique pour tous et devant lequel tous devaient être égaux, auquel tous devaient avoir un accès égal : c'est pourquoi l'instruction est l'un des devoirs essentiels des États modernes, alors que ce n'était absolument pas le cas dans les sociétés antiques et médiévales.

Alors, puisque la société se mondialisait, pourquoi les différents dialectes d'Europe n'ont-ils pas été remplacés par une langue commune, comme la Chine s'est dotée d'une seule langue écrite dès le II<sup>e</sup> millénaire av. J.C. ? Pourquoi les différents États médiévaux n'ont-ils pas été remplacés par un seul État pour tout l'Occident, comme la civilisation chinoise s'est dotée (très tôt aussi, III<sup>e</sup> siècle av. J.C.) d'un seul État ?

Il faut d'abord évoquer la résistance des structures préexistantes : des États comme la France ou l'Autriche étaient anciens et puissants, et tout à fait décidés à survivre ; aucun pays d'Europe ne prit jamais durablement le dessus sur les autres (aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles la puissance dominante était la Grande-Bretagne, pays aux marges de l'Europe et qui n'était pas intéressé par l'unification politique du continent). De plus, contrairement à la Chine, l'Europe chrétienne était déchirée en plusieurs communautés religieuses qui se détestaient (catholiques, protestants, orthodoxes). Pour ce qui est des langues, il faut savoir que 95% des Chinois parlent des langues très proches les unes des autres, autant que le

---

<sup>13</sup> Les premiers à le comprendre furent les protestants, dans une logique encore religieuse : pour donner accès à tous à l'Écriture sainte, il se mirent à développer des versions écrites "dédialectalisées" des langues parlées par le peuple dans les régions d'Europe où ils l'emportèrent. C'est pourquoi, dans une bonne partie de l'Europe, c'est du début de la Réforme, c'est-à-dire du XVI<sup>e</sup> siècle, que datent les premiers documents écrits dans une ébauche de ce qui est devenu depuis les langues nationales de ces régions (c'est au moins vrai du letton, de l'estonien et du finnois, mais il y a sans doute d'autres exemples ; en Allemagne, la popularité de la Bible de Luther a amené une très profonde transformation de la langue écrite, et son unification). Le passage d'un projet religieux à un projet inscrit dans la modernité capitaliste s'est fait tout naturellement : depuis Max Weber (1864-1920, un sociologue allemand), on sait que le capitalisme, donc la société moderne, est né dans l'Europe protestante, et qu'il y a des liens étroits entre l'"éthique protestante" et la mentalité capitaliste.

français de l'espagnol ; il ne leur est donc pas très difficile d'apprendre la langue écrite commune. Par ailleurs, 60% des Chinois parlent la même langue, le mandarin. En Europe, c'est une autre paire de manche : le français, l'allemand, le russe, le hongrois sont beaucoup plus éloignés l'un de l'autre et aucune n'a jamais été parlée par plus de 10% des Européens, il n'a donc pas été possible d'unifier linguistiquement le continent sur la base d'une langue particulière – pour 90% des Européens, elle aurait été aussi difficile à apprendre que le latin. Enfin le passage à la modernité s'est fait à des dates et selon des rythmes différents selon les régions d'Europe (plus tôt et plus vite en Grande-Bretagne, le long du Rhin et dans la France du nord, fort tard et fort lentement en Russie, en Espagne ou dans les Balkans) : aussi, vers 1850, alors qu'une partie de l'Europe en était déjà à l'âge des nations, une autre (la Russie, l'Autriche, l'Empire ottoman) en était encore à l'âge des Empires ou (l'Allemagne, l'Italie) des principautés héréditaires et des villes-États... Difficile, dans ces conditions, de parvenir à l'unité.

Ce ne sont que des exemples. Plus généralement, l'époque moderne a été marquée, non pas par un mouvement général et harmonieux vers le progrès et la modernité, mais par toute une série de distorsions de rythme et d'objectifs. Une tension n'a cessé de régner entre l'élargissement du monde, qui remettait en cause les univers bornés de l'époque pré-moderne, l'imbrication des corps intermédiaires, le contrôle de l'information par des minorités, etc., et le fait que dans les conditions de l'humanité entre le XVIe et le XXe siècle il n'était pas question d'une gestion des affaires communes à l'échelle de l'Occident, même si très tôt l'économie et la culture furent en partie (mais en partie seulement) mondialisées. La vie des gens n'était plus bornée au village, mais le monde n'était pas fait que de globe-trotters (le grand essor des migrations de masse internationales date des années 1950-1960) ; les traditions régionales (culturelles, religieuses, politiques) ne se sont pas effacées d'un coup. Le monde occidental est demeuré polycentrique et, si j'ose dire, "grumeleux" : encore aujourd'hui (2005) il y a des secteurs de la culture qui sont mondialisés (le cinéma hollywoodien) et d'autres où subsistent des différences essentielles (dans le rapport entre sexes, à la sexualité et à la pudeur par exemple). La mondialisation partielle et progressive de l'économie, des cultures et même l'émergence d'une gouvernance internationale au XXe siècle (l'ON.U., etc.) n'ont pas fait du monde, ni même de l'Occident, une seule société.

La construction des nations a représenté la réponse de l'humanité occidentale à ces distorsions : les nations, ce sont en quelque sorte les nouvelles communautés intermédiaires sur lesquelles repose la civilisation moderne – intermédiaires entre l'individu et le monde. Elles sont bien plus homogènes que les corps intermédiaires pré-modernes, leur organisation interne est bien plus souple, elles ont donc permis une homogénéisation des sociétés, des habitudes (ainsi la France révolutionnaire a unifié les poids, mesures et monnaies) et une plus grande souplesse dans l'organisation sociale (ainsi l'enseignement moderne permet à des gens d'origine sociale humble de parvenir à des positions dominantes dans la société) ; mais leur multiplicité et leur diversité rend compte de ce que l'Occident moderne n'est toujours pas homogène, qu'on ne comprend toujours pas la politique,

la culture, la sexualité, la religion, etc., de la même manière en France qu'en Russie, en Russie qu'aux États-Unis, aux États-Unis qu'au Mexique, etc. — les États-Unis n'ont toujours pas le même système de poids et mesures que le reste du monde, les Anglais conduisent à gauche, les Français ont une conception de la laïcité que personne à l'étranger ne comprend... Les nations modernes permettent une bien meilleure circulation de l'information à l'intérieur d'une société donnée, notamment parce qu'elles ont doté (ou sont en passe de doter) leurs populations d'une langue commune, à la fois écrite et orale (une nouveauté absolue dans l'Histoire de l'humanité !); mais il n'est pas encore question d'une langue mondiale, supranationale, tout simplement parce que les Russes, les Français, les Américains n'échangent pas entre eux (chez eux) le même type d'information, ils forment encore des sociétés différentes.

N.B. Cette analyse fait une large place aux circonstances : elle dit, pour l'essentiel, que les nations ont représenté une réponse circonstanciée aux circonstances particulières des cinq derniers siècles de l'Histoire occidentale. Comme le laissent entendre les deux "encore" dans la dernière phrase du précédent paragraphe, cela implique que si les circonstances changent encore, les nations peuvent très bien disparaître : de même qu'elles n'ont pas toujours existé, elles ne sont pas éternelles. La tentative marxiste de les dépasser a fait long feu, c'était trop tôt et elle a été bien trop maladroite ; mais si le mouvement de mondialisation économique se poursuit, si les hommes voyagent de plus en plus, si les sociétés deviennent de plus en plus cosmopolites, si les modes de consommation continuent à s'uniformiser (on trouve désormais non seulement du coca-cola au fond des jungles les plus improbables, mais de l'*expresso* buvable aux États-Unis), si les cultures continuent à se rapprocher et à se déterritorialiser (notamment par le biais d'internet<sup>14</sup>), peut-être verra-t-on les nations disparaître, l'humanité s'unifier politiquement et culturellement ; et peut-être cela adviendra-t-il très vite. Déjà l'anglais, langue maternelle de 11% des hommes, est pratiqué par 25% de l'humanité, et les linguistes estiment que la proportion s'élèvera à 50% dans une génération. Les barrières économiques entre pays se sont effondrées depuis une génération, au point qu'on peut se demander à quoi rime l'existence de pays comme la Belgique.

Mais les difficultés actuelles de la construction européenne montre bien que tout n'est pas si simple, que les nations font de la résistance — est-ce un dernier baroud ou l'annonce d'un retournement fondamental des évolutions ? Le modèle national occidental s'est

---

<sup>14</sup> Attention, internet déterritorialise toutes les cultures, pas seulement les cultures dominantes : il peut représenter un atout pour des communautés petites et dispersées, en les aidant à résister à la pression des cultures majoritaires. Des amis estoniens m'ont fait la réflexion qu'il est désormais possible d'éduquer des enfants estoniens en estonien à l'étranger, en captant la radio et la télé estonienne pour leur faire un bain linguistique et en téléchargeant du matériel scolaire...

largement diffusé hors d'Occident au XXe siècle, mais y a au moins une aire culturelle majeure, l'islam, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il renâcle à s'associer au mouvement général de la planète, au moins du point de vue des valeurs, de la culture et de la religion... Enfin remarquons que des formes très anciennes d'organisation humaines ont remarquablement survécu en s'adaptant, comme la monarchie héréditaire en Europe occidentale et au Japon : alors, pourquoi les nations ne survivraient-elles pas, au moins par endroits, à l'unification du monde ?

## II-L'émergence de l'idée de nation en France (jusque vers 1800).

« France, mère des arts, des armes et des lois »  
(Joachim du Bellay).

Les nations sont donc apparues avec le monde moderne, mais elles ne sont pas nées du néant. Pour construire ces communautés d'un genre nouveau, les Européens, qui évidemment n'ont pas pensé ce processus à l'avance, ont bricolé. Ils ont puisé dans les abstractions de la pensée moderne, notamment l'idéologie des Lumières, mais aussi dans le fond ancien de ce qu'ils avaient à leur disposition : cadres communs, dont certains ont évolué en cadres nationaux (comme le royaume de France ou la dynastie britannique) tandis que d'autres échouaient à s'adapter et finirent par être emportés (comme le royaume de Naples ou la dynastie française) ; souvenirs communs, solidarités anciennes qui changèrent de sens en étant intégrés à la construction nationale, unités culturelles préexistantes (beaucoup de nations européennes se choisirent pour frontières les limites d'une aire linguistique, définie au départ par les linguistes).

Il est frappant de constater que les premières tentatives d'élaboration nationale (en France et aux États-Unis surtout) ont été les plus radicalement abstraites, tandis que les plus tardives (en Europe centrale) ont accordé une place bien plus importante aux enracinements dans les particularismes, à l'ancrage dans le passé et dans le local. Mais tout est relatif : il y a aussi de l'abstrait dans les constructions nationales centre-européennes, et de l'ancrage dans la construction nationale française malgré ce qu'en dit un certain discours officiel que je présenterai dans la troisième partie.

La France est l'un des plus anciens pays d'Europe : elle a émergé entre 1000 et 1250 av. J.C., bien avant l'apparition des nations. Très tôt, c'est devenu non seulement l'un des plus grands, mais l'un des plus solides royaumes d'Europe, entre autres parce qu'il a eu la chance d'avoir à sa tête la même dynastie durant presque 1000 ans (seul le Japon a fait mieux sur le plan de la continuité). Dès le Moyen Âge, dans des logiques prénationales, les rois se sont efforcés d'affirmer leur prééminence sur les corps intermédiaires, et ils y sont largement parvenus. Par ailleurs, la France est l'un des pays où s'est déroulée la révolution de la

modernité aux XVe-XVIIe siècles, où les exigences nouvelles ci-dessus évoquées se sont le plus tôt fait sentir.

C'est pourquoi, dès avant 1789, on trouve en France des formes de conscience collective pré-nationales. Pour ce passage, je m'inspire de l'excellent livre de Colette Beaune, qui évoque carrément une *Naissance de la nation France*<sup>15</sup> à la fin du Moyen Âge : par rapport à la définition que j'ai choisie la date est trop ancienne, mais cela ne change rien au contenu de l'évolution dessinée. Colette Beaune explique que le travail d'élaboration d'une "idéologie française" (l'expression est de moi) a commencé très tôt, notamment dans le cadre de l'abbaye de saint-Denis, propagandiste de la monarchie capétienne depuis le XIIe siècle, mais que ce travail séculaire n'a réellement rencontré une adhésion populaire qu'à la fin de la guerre de cent ans, alors que le nord et l'ouest du pays ont été occupés par les armées anglaises durant une génération et que cette région du monde a failli basculer vers une formation politique d'un type tout à fait différent, un grand royaume axé sur la Manche avec Londres pour capitale, qui aurait dominé l'Aquitaine et le bassin parisien, alors que le tiers sud-est de l'actuelle France serait demeuré indépendant et se serait tourné vers l'Italie. Cette formation politique, tout à fait viable (et qui avait trouvé de nombreux serviteurs sur le continent), a fini par avorter parce qu'une partie de la population française s'y est opposée. Le symbole de cette résistance, et de ce premier sentiment pré-national français, c'est évidemment Jeanne d'Arc (1412-1431) : c'est donc tout à fait légitimement que la « bonne Lorraine qu'Anglois brûlèrent à Rouen » est devenue notre sainte nationale, même si sa canonisation par Rome est tardive (1920).

Les moines de saint-Denis avaient d'abord élaboré un récit d'origine commune, selon lequel les Français descendaient des Troyens, enfuis en Germanie après la chute de Troie, puis conquérants de ce qui est devenu la France. Ce mythe servait à fonder en droit la possession du territoire national, et à justifier les annexions (selon la logique : la Bretagne a vocation à devenir française parce qu'elle appartient aux anciens territoires francs, les Bretons étaient donc français dès avant l'annexion de la Bretagne, de manière latente, même sans le savoir). Il servait aussi à justifier l'indépendance de la France, notamment vis-à-vis du saint Empire lorsque celui-ci avait encore des prétentions à l'universalité. Il servait aussi à rehausser le prestige de la France, son "hellénisme". Au XVIIe siècle encore, Ronsart tenta de développer cette légende en une épopée nationale française, la *Franciade*, équivalent français de l'*Iliade* et de l'*Odyssee* ou encore de l'*Énéide*.<sup>16</sup>

Mais la légende troyenne ne suffisait pas : outre qu'elle reposait sur des bases scientifiques plus que fragiles (avec les progrès de l'Histoire, elle céda progressivement la place aux mythes francs et gaulois que j'exposerai plus bas), elle était par trop païenne. Aussi la propagande de la dynastie française, outre qu'elle tenta de faire descendre les Capétiens de Noé, fit émerger aussi un certain nombre de figures de saints français : Clovis, dont le baptême (à Reims, par saint

---

15 C'est le titre de son ouvrage, paru en 1985.

16 À vrai dire, c'est un échec littéraire ; il ne l'a d'ailleurs pas achevée.

Denis) après la bataille de Tolbiac, en 497 ou 498, était censé marquer la naissance de la France ; saint Denis, évangéliste de Paris, dont la basilique était devenue le mausolée de la dynastie ; saint Louis, roi pieux et roi croisé ; saint Michel, dont le pèlerinage, immensément populaire au Moyen Âge, était plus ou moins sur la ligne de front durant la guerre de cent ans, ce qui lui assurait une "visibilité émotionnelle" particulière. Tout ceci tournait autour de l'idée d'une place particulière de la France dans la chrétienté : on insistait notamment sur le rôle de la France et des Français dans les croisades (saint Louis en avait entrepris deux, il était mort à Tunis au cours de la seconde ; la majorité des chevaliers croisés étaient des Français, l'un des principaux récits des croisades s'appelle *Gesta Dei per Francos*, "exploits de Dieu par l'intermédiaire des Occidentaux", mais il était tentant de traduire *Francos* par "Français"<sup>17</sup>)...

La dynastie en elle-même, évidemment, faisait l'objet de toute une propagande : c'étaient des rois "très chrétiens", les "fils aînés de l'Église" (avant la Révolution cette expression s'appliquait à la dynastie et non pas au pays !), mais aussi de valeureux conquérants et d'habiles et justes administrateurs. Vers l'époque de Louis XIV, apparut l'idée d'un territoire homogène, uni non seulement par les hasards des guerres et des héritages mais par des logiques plus profondes (anciens territoires des Francs comme on l'a vu plus haut, ou bien régions liées par la géographie) et qu'il fallait finir d'unifier : c'est ce que Louis XIV appelait "faire son pré carré". Cette propagande dynastique débouchait sur l'élaboration du récit d'une Histoire commune, mais celle-ci n'était pas encore un processus abstrait engageant l'ensemble du peuple français : la France demeurait le pays construit par ses "quarante rois", comme on allait dire plus tard<sup>18</sup>. De même, une certaine fierté de l'État français (de sa force, de son efficacité) commençait à émerger, mais elle était mal dégagée du culte des rois, qui l'incarnaient (« l'État, c'est moi », selon le mot fameux prêté à Louis XV).

À la fin du Moyen Âge s'amorça aussi un mouvement de valorisation du français, qui n'était pas la langue d'usage quotidien de la plupart des Français, mais en revanche la langue de la Cour et, depuis le XIIe siècle au moins, le véhicule d'une littérature prestigieuse ; et aussi la langue dominante dans les principautés latines d'Orient au moment des croisades, la langue où l'Italien Marco Polo avait rédigé son *Devisement du monde* au retour de Chine vers 1300, etc. En 1539, par l'édit de Villers-Cotterêt, François Ier en fit, au détriment du latin, la langue administrative de tout le royaume. Le français était un objet d'admiration et d'amour pour les Français, même ceux qui ne le parlaient pas<sup>19</sup> ; en revanche, ce

---

<sup>17</sup> Cette fin de paragraphe adopte un point de vue français, qui assimile "croisades" à "croisades en Terre Sainte". Rappelons qu'il y a eu de nombreuses autres croisades, où les Français ont été bien plus discrets : la Reconquête de l'Espagne en fut une ; il y en eut aussi en Baltique aux XIIIe-XVe siècle, menées par les fameux Chevaliers teutoniques.

<sup>18</sup> Ce total date du XIXe siècle et inclut tous les monarques jusqu'à Louis-Philippe, mais à l'exclusion des deux Napoléons.

<sup>19</sup> Notamment depuis le XVIIe siècle, celui du classicisme et de l'Académie. On parait le français d'origines nobles (grecques? hébreues? latines? on a longtemps hésité), et surtout on la dotait de toutes les qualités : harmonie, beauté, noblesse, finesse, clarté, précision, logique (les



n'était pas le discriminant principal entre un Français et un non-français, vu que des régions qui n'appartenaient pas au royaume utilisaient le français (la Savoie, les Pays-Bas autrichiens – future Belgique –, etc.), ainsi que la plupart des cours d'Europe au XVIIIe siècle. En tout cas l'État n'exerçait pas de pression particulière sur les langues régionales, et même si elles commençaient à reculer dans certains usages écrits (la littérature en catalan et en provençal entra en décadence dès la fin du Moyen Âge), c'était de par l'évolution globale de la société et par l'effet d'une série de choix individuels et collectifs.

Tout cela annonçait de près certaines dimensions des sentiments nationaux modernes (ainsi la religion joue un rôle majeur dans le sentiment national polonais ou irlandais, la langue joue un rôle essentiel dans les sentiments nationaux centre-européens, la dynastie est au cœur du sentiment national britannique) ; cependant, contrairement à Colette Beaune, je pense qu'on ne peut pas encore parler d'un sentiment national – que, plus tard, tout cela ait été exploité dans une optique nationaliste, de Jeanne d'Arc à Louis XIV, est un autre problème : chaque époque réinterprète le passé selon sa perception du monde. Jusqu'en 1789, tout ce qui vient d'être évoqué était au service d'une société d'ordres et de privilèges fondée sur une hiérarchie de corps intermédiaires et le contrôle de l'information par des minorités, au service d'une idéologie conservatrice et immobiliste (en contradiction croissante avec les évolutions économiques et certaines évolutions sociales, mais soutenue par toutes les élites). L'espace français était loin d'être unifié, il demeurait d'importantes barrières de caste (même si l'accès à la noblesse était possible aux serviteurs de l'État), sans parler des barrières géographiques (il y avait des péages partout, notamment aux sorties des villes : les marchandises ne circulaient pas librement !). La légitimité du pouvoir était d'ordre religieux et dynastique : on demandait aux Français d'être de

---

qualités cartésiennes par excellence, pour la fin de la liste). Comme le fait remarquer Henri Meschonnic dans *De la langue française* (paru en 1997), on confondait allègrement la langue et la culture dont elle était le véhicule, cette culture française si prestigieuse dans toute l'Europe. Et ceci était vrai aussi bien des serviteurs de la monarchie que de ses contestataires – Voltaire et Rousseau, tout en critiquant la monarchie et en refusant de borner leur réflexion au cadre national, apportaient au monde des idées nouvelles et révolutionnaires, de portée universelle certes, mais des idées françaises, et se montraient très assurés de la supériorité de la France et de son "esprit". Cette confusion entre le national et l'universel, présente donc dès avant 1789, a fait pas mal de ravages par la suite, comme nous allons le voir.

Pour résumer l'argumentaire de Meschonnic : ce n'est pas une langue qui est claire, élégante, fine: c'est un *discours* – n'importe quelle langue, bien cultivée, peut produire un écrivain raffiné, un philosophe brillant, une culture de la Cour et du salon, un classicisme : ce sont les circonstances historiques qui jouent, non des déterminismes d'ordre linguistique. Il y a autant d'obscurités et d'imprécisions en français que dans toutes les autres langues : *Les poules du couvent couvent ; j'ai vu peindre cette femme ; ne croyez pas que ces enfants soient tristes parce qu'ils travaillent...* « *c'est une étoile lointaine / dans tes yeux que j'aime* » (Guy Béart) – pensez aussi au double sens de *pour* et à toutes les confusions qu'il entraîne, à la douzaine de sens de la préposition *à*, au fait que l'espagnol a deux verbes différents pour traduire plus précisément notre verbe *être*. L'ordre des mots du français n'est le plus logique que pour les francophones ; les Allemands et les Arabes, eux aussi, trouvent leurs langues les plus euphoniques du monde, et la nôtre bien laide, parce qu'on aime ce qu'on entend tous les jours !

bons chrétiens et de fidèles sujets, mais absolument pas de ressentir en commun quelque chose d'aussi abstrait qu'un sentiment national. Le français était la langue du roi et l'on en était fier, mais pas la langue nationale, au sens où personne ne fondait la solidarité entre Français sur l'usage commun du français (ç'eût été difficile).

Par ailleurs, le problème de savoir quel était le degré exact de pénétration de cette propagaande dans la société est impossible à résoudre... et sans grand intérêt. Il y avait peut-être encore des villages où l'on ne savait pas que le Roi existait et que l'on était français, mais leurs habitants n'avaient aucun poids politique ; surtout, personne ne faisait allégeance à un autre Roi, à un autre pouvoir: ainsi il n'y avait pas de mouvement de loyalisme envers les anciennes familles duciales ou princières détrônées par le monarque de Paris. Tout ce qui comptait en France (et n'oubliez pas que le peuple ne comptait pas : on n'était pas en démocratie !) partageait les conceptions que je viens d'évoquer, y compris les non-francophones : dans la mesure justement où la définition de la France n'était pas linguistique, la totalité de ceux qui voyaient au-delà de l'horizon de leur village se considéraient français en tant que sujets du roi de France – ainsi les Bretons étaient une communauté parmi toutes celles que reconnaissait l'Ancien Régime, avec ses devoirs et ses privilèges (définis au niveau territorial : la province de Bretagne, pas au niveau linguistique) comme les clercs ou les chapeliers. Non contestées dans leurs usages traditionnels (oraux pour l'essentiel), les langues régionales ne contestaient pas la prééminence du français dans les domaines administratif, militaire et de la "haute culture".

Cependant, ces mentalités et ces légitimités anciennes furent peu à peu remises en question, notamment au XVIIIe siècle par les Lumières, qui élaborèrent progressivement une critique radicale de l'absolutisme et de l'irationalité de la société d'Ancien Régime. L'orage éclata au printemps 1789, emportant la monarchie absolue (le 17 juillet 1789, Louis XVI reconnut que le pouvoir venait désormais du peuple) et la société d'ordres (avec l'abolition des privilèges, la nuit du 4 août 1789), mais aussi, en quelques mois, deux piliers majeurs du sentiment collectif : le rapport à l'Église (la constitution civile du clergé, en 1790, posait les bases d'une France laïque, puis très vite la Révolution se radicalisa et devint franchement antichrétienne), la dynastie (Louis XVI perdit sa couronne le 10 août 1792, puis sa tête le 21 janvier 1793). Presque instantanément, la France rompit avec l'essentiel de son passé, « [se priva] (...) par principe des huit siècles de continuité temporelle qui constituaient sa vraie légitimité »<sup>20</sup> : il allait bien falloir reconstruire quelque chose.

---

<sup>20</sup> Formule de Pierre Nora, dans le *Dictionnaire de la Révolution française*, article "Nation", p. 809.

On assista alors à une tentative extrêmement radicale et extrêmement abstraite de redéfinition de l'identité collective française : non seulement l'identité française se redéfinit en rupture absolue avec le passé, mais elle se redéfinit par une série de concepts sortis du cerveau des philosophes et des grandes figures des Lumières – Montesquieu, Voltaire et Rousseau évidemment, mais aussi les Anglais et les Pères de la nation américains. Même si dès 1792 la France révolutionnaire et la Grande-Bretagne inquiète de son radicalisme s'affrontèrent par les armes, le mouvement des idées s'était fait en liaison étroite entre les deux pays durant tout le XVIIIe siècle. La modernité était du reste plus radicale aux États-Unis que dans l'ancienne métropole : en 1787, ils s'étaient dotés d'une constitution qui annonçait celles de la France (voyez plus bas). Le symbole de ces proximités, ce sont les drapeaux : dans les trois pays ils ont les mêmes couleurs, et ce n'est pas un hasard – le tricolore français est une combinaison qui était à la mode à Paris dans les années du soutien français aux insurgés américains (entre autres, Benjamin Franklin avait été l'ambassadeur des États-Unis à Paris), le drapeau américain ayant lui-même repris les couleurs de l'*Union Jack* britannique<sup>21</sup>.

C'est pourquoi dans sa définition française, la nation ne s'ancre pas dans des spécificités locales, ou s'y ancre le moins possible (et l'on insiste sur l'idée que ces ancrages ne sont pas l'essentiel) : la France est une nation politique comme les États-Unis, non pas une nation *culturelle* (*Kulturnation*) comme les nations d'Europe centrale, qui se définissent essentiellement par référence à une langue et à une culture<sup>22</sup>. Ce qui constitue la nation française

---

<sup>21</sup> Sur l'Histoire des drapeaux, voyez Michel Pastoureau : *Bleu, histoire d'une couleur*, pp. 123 sqq. de l'édition de poche. Par antiaméricanisme, on reprend souvent en France la version des faits de La Fayette dans sa (mémoires) : le tricolore français, c'est la couleur des rois escortée des couleurs de Paris. C'est une version tardive (le texte a paru en 1837-1838) et surtout, en 1789 le bleu et le rouge n'étaient plus que très rarement les couleurs de Paris, depuis deux siècles au moins.

<sup>22</sup> Pour résumer cette différence fondamentale en une phrase : en France, l'expression "un Français" désigne une personne pourvue d'un passeport français, même si elle ne parle pas français (c'est rare aujourd'hui, mais cela l'était moins au XIXe siècle) ; en revanche, un francophone pourvu d'un passeport belge ou canadien n'est jamais qualifié de Français. En estonien au contraire, le terme *eestlane* ("Estonien") ne désigne pas un citoyen de la République d'Estonie (*Eesti kodanik*) mais une personne de langue estonienne, même si elle titulaire d'un passeport russe ou canadien ; en revanche, un citoyen russophone de la République d'Estonie n'est jamais qualifié d'Estonien, mais de "Russe" (*venelane*).

Attention, "culturel" ne veut pas forcément dire "ethnique" (en France, les gens qui détestent la conception centre-européenne de la nation font souvent la confusion, comme si toute *Kulturnation* était perpétuellement, et en quelque sorte par essence, menacée de sombrer dans le nazisme). Il y a une différence entre se sentir appartenir à la même culture et se sentir descendre des mêmes ancêtres ! Certains nationalismes culturels ont dégénéré en nationalismes ethniques, comme en Allemagne ; d'autres non, comme en Estonie. Pour obtenir la nationalité allemande il vaut mieux avoir des ancêtres allemands ; pour obtenir la nationalité estonienne il suffit de parler estonien (et d'avoir résidé 5 ans en Estonie). C'est essentiel, car une langue peut s'apprendre, mais on ne peut pas changer d'ancêtres.

peut s'exprimer dans n'importe quelle langue et vaut, en principe, pour toute l'humanité.

### III-Les fondements du sentiment national français : l'idéologie de la nation citoyenne.

Dans cette partie, je vais essayer de rendre compte de la version "canonique" de l'idéologie nationale française, telle qu'elle est née vers 1789. Comme votre programme ne commence qu'en 1870, je n'insisterai pas sur la chronologie, sur les étapes qui ont mené cette idéologie, contestée durant tout le XIXe siècle, au rang d'idéologie officielle et de fondement du régime républicain. C'est bien vers 1880, avec la victoire des républicains sur l'Ordre moral, qu'elle s'est cristallisée : le texte fondateur en est une conférence d'Ernest Renan (1823-1892), prononcée en Sorbonne en mars 1882, et dont je vous recommande vivement la lecture intégrale<sup>23</sup>. Après quelques aventures que nous verrons en leur temps, cette idéologie est redevenue dominante, et quasiment officielle, depuis 1945, aussi je m'inspirerai aussi d'ouvrages contemporains qui l'exposent, notamment le livre de Dominique Schnapper : *La communauté des citoyens*, paru en 1994.

F.I. L'emploi du mot "idéologie" peut paraître méprisant : pour des tas de gens, on est dans le domaine de l'évidence objective, et ce sont les contestations de cette vision de la nation qui sont idéologiques... Cette certitude me semble, elle aussi, un fait d'idéologie. Je ne saurais trop souligner que la conception de la nation que je vais à présent exposer est purement franco-anglo-saxonne, et qu'elle suscite le plus grand étonnement, et souvent les plus franches réserves, un peu partout dans le monde. Accepter que nous ne sommes pas au centre du monde est le travail le plus difficile et le plus douloureux qu'on puisse demander à des Français — j'y reviendrai.

#### A) Un nationalisme contractuel.

La nation à la française se définit d'abord et essentiellement comme un contrat politique ; c'est en cela que le sentiment national français est le plus radicalement abstrait, c'est cela qui distingue le mieux la nation "à la française" de la *Kulturnation* centre-européenne.

Au cœur de la définition que la France se donne d'elle-même depuis 1789, le monarque de droit divin, la dynastie qui a fait la France ont cédé la place à la

---

F.I. Pour moi, cette assimilation d'un modèle national à ses dégénérescences est aussi malhonnête que d'assimiler Marx à l'horreur stalinienne, ou le Christ aux excès de l'inquisition ; il y a des pays qui ont une conception culturelle de la nation et qui ne sont pas agressifs envers leurs voisins, ni envers leurs minorités : la Finlande, l'Estonie, la Tchéquie sont de bons exemples. Par ailleurs, comme on le verra plus bas, la conception franco-américaine de la nation peut très bien dégénérer, elle aussi, et ne s'en est pas privée dans le passé.

<sup>23</sup> Ceux qui n'ont pas accès à mes photocopies peuvent la télécharger, par exemple sur [http://ourworld.compuserve.com/homepages/bib\\_lisieux/nation01.htm](http://ourworld.compuserve.com/homepages/bib_lisieux/nation01.htm)

nation, entité abstraite définie par un contrat passé entre ses membres, et sur laquelle repose tout l'ordre politique. La nation, c'est la "communauté des citoyens" (c'est pourquoi l'on parle aussi d'une "conception citoyenne de la nation"), c'est-à-dire une communauté d'individus liés par une vie qui se déroule dans un cadre politique commun, cadre qu'ils ont choisi et organisé en se mettant d'accord sur les termes d'un contrat abstrait. La nation, c'est une société, un peuple organisé, doté d'institutions (un gouvernement, une justice, etc.), qu'il a voulues et forgées conformément à des valeurs qu'il partage (je présenterai ces valeurs dans la sous-partie suivante). Alors que la monarchie d'avant 1789 préexistait à ses sujets qu'elle avait peu à peu rassemblés, et transcendait les liens forgés avec eux par son rapport privilégié à Dieu, ce qui faisait de la France d'Ancien Régime la construction personnelle d'une dynastie, la nation révolutionnaire (la nation républicaine, dit-on depuis 1880) est faite de citoyens qui agissent ensemble : c'est cette capacité d'agir civiquement, de faire vivre le contrat national, qui distingue un citoyen d'un sujet. La nation citoyenne préexiste au(x) pouvoir(s) qu'elle s'est donné(s) pour la diriger et la protéger : elle n'est que représentée par ses dirigeants.

En France le symbole initial de ce contrat, l'acte concret qui l'a fondé dans la temporalité historique, c'est le serment du jeu de paume<sup>24</sup>, lorsque, le 20 juin 1789, les anciens États généraux, assemblée d'Ancien Régime réunie (par ordres, sur convocation du monarque absolu) pour régler une crise financière, se proclamèrent Assemblée nationale (c'est-à-dire assemblée de députés tous égaux, représentant indivisiblement l'ensemble de la population<sup>25</sup>; c'est le sens de la formule célèbre: « nous sommes ici par la volonté du peuple ») et assumèrent la charge de "constituer" la nation, c'est-à-dire de formuler le contrat qui lie entre eux les citoyens. C'est donc bien en ce printemps 1789 que la nation prit

---

<sup>24</sup> L'idée du serment était dans Rousseau, inséparable déjà de celle de contrat, par exemple dans son *Projet de constitution pour la Corse* : « Je m'unis de corps, de biens, de volonté, et de toute ma puissance à la Nation corse, pour lui appartenir en toute propriété, moi et tout ce qui dépend de moi. Je jure de vivre et de mourir pour elle ». En France, divers régimes politiques, au XIXe siècle, tentèrent d'imposer un serment civique à certains au moins des citoyens (les fonctionnaires en général) ; dans ces cas, la frontière entre serment civique et allégeance au régime était des plus floues, et de ce fait, depuis la IIIe république la France n'exige plus de serment civique. En revanche, la notion de serment civique demeure très vivante aux États-Unis, notamment lors des cérémonies (publiques !) de naturalisation d'immigrés.

Certains républicains archaïsants ont rêvé de réimporter ce système en France dans les années 1990, mais le sens du ridicule, qui prend des formes diverses selon les lieux, semble avoir prévalu. En revanche, une loi de 2003 prévoit l'organisation d'un examen civique pour les candidats à la naturalisation : l'épreuve porterait non pas directement sur les valeurs (« êtes-vous partisans de la liberté ») mais sur des symboles communs, la connaissance des principales institutions et leur sens, etc. Pour l'instant, l'idée semble avoir du mal à déboucher sur une réalité.

<sup>25</sup> J'insiste sur "indivisiblement". En principe, de nos jours encore, un député républicain n'est pas le représentant de sa seule circonscription : élu par une fraction des Français, il est un élément parmi d'autres d'un organe qui représente collectivement la nation. Cela dit, cette dimension de la représentation nationale s'exprime plus nettement par le scrutin de liste que par le scrutin uninominal, lequel crée un lien spécifique, très fort, entre le député et ses électeurs, sa circonscription locale. Or la France n'a guère pratiqué le scrutin de liste...

conscience d'elle-même et affirma son existence, même s'il faut bien que "quelque chose" ait préexistait à la journée du 20 juin (sinon, les États n'auraient pas eu de raison de se transformer en Assemblée nationale) : une *potentialité* que l'acte solennel des représentants a *actualisée* (je reprendrai ce thème plus bas, avec les héritages).

Le premier texte dans lequel s'est exprimée la conception nouvelle de la nation, c'est la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, votée le 26 août 1789, et qui plus tard a été intégrée à la plupart des constitutions républicaines de la France, notamment celle de la Ve République. L'article 3 proclame que « le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation » : c'est alors que le mot "nation" a acquis en France ce sens tout à fait nouveau et très particulier<sup>26</sup> que j'essaie de cerner.

Puis les représentants de la nation s'attelèrent à la rédaction d'une constitution, c'est-à-dire d'un texte explicitant le contrat national : ce fut chose faite en septembre 1791<sup>27</sup>. C'était un pas essentiel, car au sens français du terme, il n'y a de nation que constituée : un pays qui n'a pas de constitution, qui n'est gouverné que par l'arbitraire (par un monarque absolu, une junte militaire, etc.), ne peut être une nation, car dans ce genre de pays il n'y a pas de citoyens mais des sujets. On peut même aller plus loin : selon les conceptions françaises, il n'y a pas de nation véritable sans démocratie. En effet, la constitution ne vit que par l'exercice du vote par les citoyens (les élections, éventuellement les référendums), sinon elle n'a pas de sens : ce sont les élections qui réitèrent périodiquement le contrat entre les citoyens (de même, les constitutions sont approuvées par référendum, et pour les territoires annexés, la volonté de s'unir à la nation s'exprime également par des plébiscites, comme ce fut le cas en 1860 pour la Savoie et Nice)<sup>28</sup>. C'est qu'il n'y a pas de nation s'il n'y a pas volonté de chacun de ses membres qu'il y ait une nation : comme l'affirme Renan dans l'un des passages les plus célèbres de sa conférence, ce qui constitue une nation c'est « le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis » ; une nation est « une âme, un principe spirituel », et, selon une formule toujours reprise depuis 1882, « un plébiscite de tous les jours ». Du reste, les élections ne sont que l'une des manifestations de ce plébiscite permanent. Il y

---

<sup>26</sup> Et, notons-le au passage, contradictoire avec l'étymologie.

<sup>27</sup> Notre pays a fait depuis lors une forte consommation de constitutions : nous en sommes à la quinzième. Les États-Unis en revanche s'en sont tenus à leur seconde, depuis 1787 (c'est la plus vieille du monde) : de ce fait, elle est infiniment plus sacralisée que les constitutions françaises. Quant au Royaume-Uni, il n'en a pas : ce fut la toute première patrie de la modernité politique, mais de fait même (il est plus difficile de se détacher du passé quand on part tôt), du fait aussi que depuis le XVIIe siècle il n'a pas connu de révolution, c'est aussi un pays qui traîne un certain nombre d'archaïsmes.

<sup>28</sup> Bon, tout ceci est théorique : plusieurs constitutions n'ont pas été soumises à référendum, notamment celle de la IIIe République ; en 1918, on n'a pas fait voter les Alsaciens et les Lorrains, au prétexte qu'ils avaient déjà fait partie de la nation avant leur injuste annexion par l'Allemagne en 1871.

en a d'autres : le sacrifice de la vie du citoyen en cas de guerre (en 1882, la III<sup>e</sup> République était en train de bâtir une armée de conscrits), le civisme dans toutes ses dimensions.

Le serment du jeu de paume était une improvisation, mais très tôt, la Révolution organisa toute une propagande autour de l'idée de contrat citoyen. Ainsi la fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, fut à la fois la première commémoration de la prise de la Bastille (donc de la fin de l'absolutisme) et l'affirmation spectaculaire de l'indissolubilité du contrat national : des délégués convergèrent de tout le pays vers le Champ-de-Mars, où l'on avait organisé toutes sortes de cérémonies à très fort contenu symbolique. Par la suite, durant une bonne partie du XIX<sup>e</sup> siècle, parmi les républicains modérés le 14 juillet a été censé être davantage l'anniversaire de la fête de la Fédération, fête d'union, fête fédératrice, que celui de la journée révolutionnaire sanglante de 1789.

La III<sup>e</sup> République, comme il est logique, a beaucoup insisté sur le souvenir de l'épisode révolutionnaire, fondateur de la nation. Ce faisant, nous l'avons déjà vu au chapitre 1, elle s'est heurtée au problème de l'extension chronologique de cette "Révolution" fondatrice : fallait-il y inclure la Terreur ? Il était assez difficile de présenter la politique du Comité de Salut public comme l'expression d'un "pacte" librement consenti entre Français, et la France de Robespierre et de Saint-Just comme une "communauté des citoyens" ! Non seulement elle excluait abondamment, mais elle guillotinnait les exclus... Les républicains de la III<sup>e</sup>, pourtant descendants directs des républicains de gouvernement des années 1860, hostiles à la Terreur, finirent par répondre par l'affirmative, par désir de réconciliation de tous les descendants de 1789 et d'apaisement des querelles. C'est le sens d'une célèbre formule de Clemenceau, prononcée en 1891 : « la Révolution est un bloc » (c'est-à-dire : je revendique Robespierre au même titre que Siéyès et Mirabeau). Mais les républicains ne s'y résolurent qu'après moultes hésitations, une fois vaincus les partisans de la violence en politique (Blanqui, les communards), et par souci de s'inscrire dans le prolongement de l'ensemble de l'Histoire nationale (voyez la sous-partie suivante) ; c'était aussi parce qu'à l'heure d'un nouvel essor du socialisme, ils souhaitaient pouvoir se réclamer autant du principe d'égalité (censé avoir été la grande conquête de la période montagnarde de la Révolution) que de celui de liberté (la grande conquête de 1789, mais incomplète sans l'égalité, disaient certains) — sur ces deux valeurs, voyez un peu plus bas. C'est dans ce même esprit que la fête nationale, fixée au 14 juillet en 1880, cessa très vite de commémorer le 14 juillet 1790 (la fête de la Fédération) pour se transformer en une commémoration de la prise de la Bastille en 1789 — épisode quand même plus parlant aux imaginations que la cérémonie officielle et compassée de 1790.

Au passage, après 1880 on se mit à mélanger allègrement **démocratie et République**, ce qui se comprenait au vu de l'Histoire du siècle qui s'achevait : toutes les monarchies depuis 1815 étaient tombées pour respect insuffisant de la démocratie. On feignait d'ignorer que la monarchie britannique était un régime aussi "avancé" que le nôtre sur le chemin de la démocratie, car c'était l'ennemi héréditaire, en tout cas jusque vers 1900 ; et que l'Allemagne impériale, certes gouvernée de manière fort autoritaire, avait une législation sociale plus avancée que la nôtre. La confusion persiste : en France, on dit aujourd'hui couramment "les valeurs républicaines" pour "les valeurs de la démocratie", ce qui laisse les Britanniques, les Belges et les Espagnols perplexes (d'autant que l'U.R.S.S. stalinienne et l'Allemagne nazie étaient des républiques !), et demande de la vigilance aux traducteurs auprès des institutions européennes.

## **B) Une conception universaliste de la nation... et ses dérivées.**

Le contrat national ne définit pas seulement des institutions (même au sens le plus large du terme), mais également des valeurs communes, partagées par tous : il y a donc des **valeurs nationales**. Mais, dans la conception française de la nation, issue de la philosophie universaliste des Lumières, il ne s'agit pas de valeurs issues d'un quelconque déterminisme géographique ni ethnique, d'une quelconque "âme française", mais de **valeurs universelles**, "humanistes" comme on dit volontiers en France (Renan, qui n'insiste pas sur ce point, parle d'une « conscience morale »).

Ces valeurs ne pouvaient plus être celles de la France d'Ancien Régime, issues du catholicisme : la tradition, l'obéissance, la fidélité, etc. Dès 1789, la Révolution exposa les nouvelles valeurs en détail dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen, et l'on prit peu à peu l'habitude des les résumer dans la fameuse trilogie qui demeure aujourd'hui la devise de la France : "**liberté, égalité, fraternité**". La liberté était au départ celle des individus, ce n'est que tardivement qu'on a commencé à se préoccuper d'accorder des droits collectifs (la première loi en ce sens fut celle accordant aux travailleurs le droit de grève, en 1864<sup>29</sup>) ; l'égalité était au départ l'égalité des chances, l'égalité en droit, mais depuis la fin du XIXe siècle, sous l'influence des idées socialistes, la France s'en est progressivement écartée pour insister de plus en plus sur l'égalité des conditions matérielles<sup>30</sup>.

---

<sup>29</sup> En effet, c'est une liberté accordée à une collectivité (les travailleurs d'une entreprise), et dans certains cas elle l'emporte sur le droit individuel (celui du patron, celui du non-gréviste, celui de l'utilisateur gêné par la grève).

<sup>30</sup> Aux États-Unis en revanche l'égalité demeure exclusivement l'égalité des chances : les Américains considèrent comme tout à fait normal que certains soient plus riches que d'autres. C'est la différence essentielle entre nos deux systèmes de valeurs : elle s'est développée tardivement et n'est pas essentielle, au sens où la conception française comme la conception américaine de l'égalité s'inscrivent dans le même système de valeurs, le système moderne apparu en Europe occidentale au



Ces valeurs n'ont rien de spécifiquement français, mais c'est en France qu'elles ont été proclamées pour la première fois (en tout cas, la plupart des Français en sont persuadés – en réalité, elles l'ont été quelques années auparavant aux États-Unis, mais c'était un pays lointain et marginal, et surtout quelques décennies auparavant en Grande-Bretagne, quoique avec bien moins de netteté). Cette double constatation fonde une fierté française, qui est sans doute l'une des choses les mieux partagées dans notre pays depuis deux siècles, et une nouvelle idéologie française qui a succédé à celle de la monarchie absolue : en quelque sorte, la "fille aînée de l'Église" est devenue la "patrie des droits de l'homme". Un particularisme porte un universalisme : la France, pour beaucoup de Français, est « cette nation qui a eu l'universel dans son particulier », selon une expression de Pierre Nora.

Ainsi Renan, s'opposant aux conceptions culturelles de la nation, insiste sur l'idée qu'une nation "à la française" n'est pas un groupe définissable objectivement, isolable par la science (l'ethnologie, la linguistique, etc.), bref, que ce n'est pas une ethnie : « l'homme est un être raisonnable et moral, avant d'être parqué dans telle ou telle langue, avant d'être membre de telle ou telle race, ou adhérent de telle ou telle culture. Avant la culture française, la culture allemande, la culture italienne, il y a la culture humaine ». Une nation pour Renan, c'est une communauté rassemblée par « un principe », une « profonde raison d'être », et non par l'arbitraire d'une catégorisation externe : une communauté liée par l'Histoire, la langue ou la race (liens en quelque sorte passifs) n'est une nation que *dans la mesure où elle se sent constituer une communauté et où elle s'est organisée, constituée en référence à des valeurs communes ; à quelque chose d'actif. Fierté d'une existence nationale qui ne repose pas sur un ensemble de caractéristiques accidentelles (une langue, un climat, etc.) mais qui, en quelque sorte, participe de la raison universelle... L'Allemand est allemand parce qu'il parle allemand, c'est un accident ; la France porte en elle la liberté et l'égalité, deux universaux – c'est quand même plus satisfaisant pour l'esprit, vu de chez nous en tout cas.*

Les choses vont bien au-delà de cette satisfaction en quelque sorte esthétique-philosophique. D'abord d'un point de vue interne : l'idéologie française de la nation républicaine pose que le modèle français de la nation est le plus intégrateur, et ce précisément parce qu'il repose sur des universaux. On a beaucoup insisté en France, et on insiste toujours beaucoup, sur l'idée que l'universalité et la nature contractuelle du sentiment national français ont abouti à un sentiment national plus "humaniste", moins exclusif et moins porté à dégénérer en xénophobie et en racisme que le sentiment national allemand, par exemple. Ce qu'exprime bien une formule du philosophe Louis Dumont : « côté français, je suis homme par nature et français par accident. (...) Côté allemand, (...)

---

XVIIIe siècle. On peut formuler l'opposition autrement : en France le souci d'égalité l'a progressivement emporté, aux États-Unis la valeur dominante demeure la liberté.

je suis essentiellement un Allemand, et je suis un homme grâce à ma qualité d'Allemand » – d'où la propension allemande à nier la qualité d'hommes à certaines catégories d'êtres humains, comme les juifs (Hitler : « je suis sûr que les Juifs forment une race, mais je ne suis pas sûr qu'ils forment une race humaine »<sup>31</sup>). A contrario, a vocation à devenir française toute personne qui accepte, partage les valeurs dont la patrie des Lumières est le vecteur, même si elle ne descend ni des Troyens ni des Gaulois, même si elle n'est pas enracinée dans un terroir français, même si elle ne parle pas français.

L'idée est ancienne, et elle a fait l'objet, très tôt, d'une propagande : ainsi, en août 1792, la Révolution accorda symboliquement la qualité de "citoyen d'honneur" de la France à des révolutionnaires (ou supposés tels) du monde entier, par exemple à l'Anglais Thomas Paine (qui fut même élu député à la Convention), à l'Allemand Friedrich von Schiller, à l'Américain George Washington. Cette propagande a longtemps porté dans l'opinion publique occidentale progressiste : au XIXe siècle, les révolutionnaires d'Europe se sentaient tous un peu français, ce qui voulait dire universels. L'Italien Garibaldi alla jusqu'à s'engager dans l'armée française en septembre 1870 : défendre la France face à la Prusse, c'était pour lui défendre les valeurs de progrès<sup>32</sup>.

Au XIXe siècle, c'est grâce à cette conception de la nation, dit le discours officiel, que la France a intégré les juifs et les protestants, les Bretons et les provençaux, etc., sans faire de différence entre ses citoyens selon leur religion, leur langue et autres caractères accidentels. Au XXe siècle, c'est également grâce à cette conception de la nation que la France a accueilli sans trop de réticences (au moins au niveau officiel et légal) une immigration parmi les plus importantes et les plus bigarrées qu'un pays occidental ait jamais connues<sup>33</sup>. Elle intègre les immigrés, en fait assez volontiers des Français et les accepte parmi ses citoyens quelles que soient leurs origines et leurs coutumes à partir du moment où ils acceptent les valeurs républicaines ; alors qu'en Allemagne par exemple il est très compliqué à un *Gastarbeiter* (littéralement "travailleur invité") d'origine turque d'obtenir la nationalité allemande<sup>34</sup>. Dans la France des

---

<sup>31</sup> Caricature évidemment : Hitler était un extrémiste, et tous les nationalismes culturels d'Europe central n'ont pas dégénéré en racismes. Mais, depuis 1933, l'Allemagne traîne forcément le poids de ces simplifications – et c'est bien sa faute.

<sup>32</sup> Il le put parce que, né à Nice (ville alors piémontaise, devenue française entretemps), il avait un passeport français. Mais l'ensemble de sa vie s'était déroulé en Italie et en Amérique latine, et il n'avait jamais agi pour le compte de la France dans son combat politique. Par la suite, il fut élu député de Paris à la Constituante de 1871 ; il démissionna très vite, après la répression de la Commune.

<sup>33</sup> Même les dispositions officielles n'ont jamais été dépourvues d'ambiguïtés (voyez au chapitre 6), mais ce qui m'importe est, très schématiquement l'opposition fondamentale avec les attitudes envers l'immigration des pays qui ont une conception culturelle de la nation.

<sup>34</sup> La législation allemande sur les naturalisations a été un peu assouplie en 1999, mais les difficultés demeurent : en revanche, toute personne qui peut exciper d'ancêtres allemands a droit à un passeport allemand même si elle ne vit plus en Allemagne depuis des générations et si elle ne parle pas allemand : des millions d'habitants d'Europe centrale, descendants des "Allemands de la Volga" émigrés en Russie au XVIIIe siècle, en ont profité dans les années 1990, ainsi que des

années 1870 c'était un immigré de la seconde génération, Gambetta, qui dominait la vie politique française (il est vrai que par la suite, il faut attendre Nicolas Sarkozy pour retrouver une figure de premier plan de notre vie politique qui soit issue de l'immigration). De même, un juif, Albert Crémieux, était devenu ministre en 1848 et le redevint en 1870, puis il y eut régulièrement des hommes politiques de premier plan de confession israélite, comme Camille Sée ou Léon Blum — chose inimaginable en Europe centrale, et qui rapprochait la France de la Grande-Bretagne où un homme dont le père était né juif, Disraeli, fut premier ministre à la fin du XIXe siècle<sup>35</sup>.

F.I. Tout ceci n'est pas faux... à condition de ne pas trop en faire, et de se rappeler que notre modèle d'intégration a ses failles, lui aussi. En particulier, l'intégration est une belle idée, mais il est arrivée qu'elle passe par la contrainte, et cela a laissé des traces. Certains Bretons se souviennent qu'au XIXe siècle on a forcé leurs ancêtres à parler français, que dans les écoles de la IIIe République il était interdit "de cracher par terre et de parler breton" (j'y reviendrai plus bas) ; certains musulmans ont du mal à accepter la récente loi sur l'interdiction du voile à l'école, qu'ils interprètent comme une agression et une humiliation<sup>36</sup>. Les Algériens, les Vietnamiens et autres anciens colonisés ont des souvenirs fort cuisants des formes concrètes que prenait chez eux l'humanisme universaliste de la patrie des droits de l'homme (voyez aux chapitre 9 et 14).

---

centaines de milliers d'Argentins. En Allemagne, c'est donc l'origine familiale qui est le discriminant (on appelle cela le "droit du sang", par opposition du "droit du sol" qui est en vigueur en France).

<sup>35</sup> N.B. Aujourd'hui, on oppose également le modèle français d'intégration au "communautarisme" anglo-saxons. En reconnaissant des "communautés ethniques" pour interlocuteurs et cibles spécifiques de certaines politiques (par exemple les Noirs aux États-Unis), les pays anglo-saxons seraient en quelque sorte en retard sur la modernité, ils gèreraient en partie leur société par le biais de corps intermédiaires, comme en France en 1789 — quand on ne les accuse pas d'une gestion raciste, d'enfermer les Noirs (et les autres) dans des ghettos. Ainsi chaque américain déclare son appartenance à une communauté ethnique (*caucasian*, c'est-à-dire Blanc d'origine européenne ; *latin-American* ; *African-American* ; *Native American*, c'est-à-dire Indien ; *Asiatic American*).

F.I. Cette analyse, sous-tendue par un antiaméricanisme bien partagé en France oublie que l'*affirmative action* américaine est née parce que les Noirs avaient des problèmes de racisme : elle n'en est pas la cause mais la conséquence, et il aurait été quelque peu raciste de prétendre que le problème noir n'existait pas ! Certains en France disent que certaines communautés ont des problèmes spécifiques et qu'il serait temps de les gérer en tant que tels au lieu de se cacher derrière le refus du communautarisme : après tout, depuis un siècle on a bien élaboré toute une législation pour une communauté particulière, les ouvriers. Mais les ouvriers, c'est progressistes ; les ethnies, les races, en France, ça ne l'est pas.

<sup>36</sup> L'un et l'autre se discutent : il est bien possible qu'une majorité de Bretons aient choisi de devenir francophones (car l'univers bretonnant était aussi celui de l'extrême-droite légitimiste — voyez plus bas aussi) ; pour beaucoup de Français musulmans la loi sur le voile est une loi d'émancipation. Je ne fais ici que souligner que l'unanimité sur le caractère intégrateur de notre modèle national ne va pas de soi, sans prendre parti sur les arguments des uns et des autres.

Tous ces gens, et pas mal d'étrangers, ont le mauvais goût d'être parfois sceptiques quant aux vertus de l'intégration à la française, et surtout de s'agacer d'une certaine propension à donner des leçons, alors même que notre pays est, de longue date, l'un des plus gangrénés de toute l'Europe par la xénophobie et la haine de l'autre : comme nous avons commencé à le voir à la fin du chapitre 3, cela ne date pas de l'émergence du Front national, et le caractère intégrateur de notre modèle national ne nous a jamais vacciné contre ce genre de bacilles<sup>37</sup>.

La fierté française a aussi son versant externe : non seulement la France est la patrie des droits de l'homme, mais elle a été leur propagatrice, leur championne, elle a tenté d'apporter ces idées généreuses au reste du monde, de libérer les peuples : c'est un aspect essentiel de l'Histoire de France telle qu'on la raconte aux Français, et notamment, bien sûr, de l'épopée de la Révolution et de l'Empire. Effectivement, entre 1792 et 1815, les conflits qui affrontèrent la France à une bonne partie de l'Europe furent d'abord des conflits idéologiques. Agressée au printemps 1792 par une coalition dont le but explicite était de rétablir l'Ancien Régime, la France prit le dessus à partir de l'été 1794 et, de cette date à 1810, multiplia les conquêtes ; chaque fois qu'elle satellisait ou annexait un territoire, elle lui apportait l'idéologie révolutionnaire, la garantie des droits de l'homme, des institutions fondées sur les idées de liberté et d'égalité, l'abolition des privilèges, etc. Durant toute cette période, les ennemis de la France furent aussi ceux de la liberté et de l'égalité – du moins c'est ce qu'on retient chez nous de cette époque : la France combattant pour les peuples, contre les rois. Et effectivement, souvent les progressistes européens accueillirent les Français en libérateurs : on connaît l'anecdote célèbre de Kant, renonçant pour la seule et unique fois de sa vie à sa promenade quotidienne dans les rues de Königsberg, tant il était excité d'apprendre que les armées françaises avaient pénétré en Allemagne. Beethoven a dédié une symphonie (la troisième) à Napoléon, Boccherini a dédié six quintettes « à la nation française ».

La même idée imprègne l'Histoire du XIXe siècle : parfois, comme en 1830 et en 1848, l'exemple des révolutions françaises a soulevé l'Europe entière (ici la France n'était donc pas active, mais modèle) ; parfois la France, à nouveau, soutint des projets progressistes à l'étranger, comme l'unification italienne

---

<sup>37</sup> En Europe centrale, certains vont jusqu'à considérer que le modèle de la *Kulturnation* est peut-être *par essence* plus démocratique que le modèle français, car la *Kulturnation* « ne réclame que l'autodétermination, et considère que la coexistence de plusieurs cultures est possible » (T. Karjahärm et V. Sirk : *Eesti haritlaskonna kujunemine ja ideed 1850-1917*, Tallinn, 1997, pp. 213-214). Effectivement, en Estonie les minorités nationales ont des droits garantis, ainsi l'administration a le devoir constitutionnel de s'adresser à leurs membres dans une langue qu'ils comprennent, les conseils municipaux des régions peuplées par des minorités ont le droit tenir leurs délibérations dans la langue de ces minorités, etc. : tout ceci est totalement illégal en France, pays où un mépris quasi raciste des cultures régionales se pare volontiers des atours de la bonne conscience "républicaine", pour des raisons sur lesquelles je reviendrai plus bas.

en 1859... et la colonisation pour tous les thuriféraires de celle-ci, pour tous ceux qui, trois générations durant, ont justifié l'Empire colonial par l'abolition de l'esclavage, de la polygamie, des monarchies absolues, etc., etc. Sous la IIIe République, la guerre de 1870-1871 fut réinterprétée elle aussi selon ce type de grille : la France progressiste avait combattu l'obscurantisme réactionnaire des "rois teutons" (rappelez-vous les vers de Hugo cités au chapitre 2) – cela a joué aussi dans l'engagement de Garibaldi, évoqué plus haut.

Hélas, très vite cette idée d'une patrie des droits de l'homme apportant la liberté au monde a dégénéré. D'abord dans les faits : dès la fin des années 1790, la "délivrance" des Européens s'est mise à ressembler de plus en plus furieusement à une mise sous tutelle, à des annexions, bref aux manifestations d'un impérialisme des plus classiques. On imposa aux Italiens, aux Allemands, aux Croates et autres peuples annexés, le français pour langue officielle, le droit français, une administration française (c'est-à-dire composée essentiellement de gens nés en France) et calquée sur celle de la France (les départements par exemple), plus la présence très lourde des soudards français, qui ne se comportèrent pas mieux que les autres militaires ; on pilla systématiquement les palais et leurs musées pour garnir le Louvre, on essaya de faire du pape une espèce de fonctionnaire de l'Empire, on le mit en résidence surveillée et l'on rêva même de transporter le siège de la papauté à Paris, etc., etc. Très vite, Kant et Beethoven se repentirent de leur enthousiasme initial, et en 1810, les Français étaient universellement détestés en Europe, y compris dans les régions comme l'Italie où ils avaient réellement été bien accueillis au départ.

Au niveau des discours aussi, la dégénérescence a été rapide : c'est le fondement du reproche qu'on fait le plus souvent aux Français à l'étranger, celui d'arrogance. En voici un exemple archétypal, un texte de Victor Hugo (un progressiste, un républicain) qui date de 1867 : « La France a cela d'admirable qu'elle est destinée à mourir, mais à mourir comme les dieux, par la transfiguration. La France deviendra l'Europe. Certains peuples finissent par la sublimation comme Hercule ou par l'ascension comme Jésus-Christ. On pourrait dire qu'à un moment donné un peuple entre en constellation ; les autres peuples, astres de deuxième grandeur, se groupent autour de lui, et c'est ainsi qu'Athènes, Rome et Paris sont pléiades. Lois immenses, la Grèce s'est transfigurée et est devenue le monde chrétien ; la France se transfigurera et deviendra le monde humain<sup>38</sup>. La Révolution de France s'appellera l'évolution des peuples. Pourquoi ? Parce que la France le mérite ; parce qu'elle manque d'égoïsme, parce qu'elle ne travaille pas pour elle seule, parce qu'elle représente toute la bonne volonté humaine, parce que là où les autres nations sont seulement sœurs elle est mère. Cette maternité de la généreuse France éclate dans tous les phénomènes sociaux de ce temps ; les autres peuples lui font ses malheurs, elle leur fait leurs idées »<sup>39</sup>.

---

<sup>38</sup> Observez au passage que pour Hugo, l'Europe c'était le monde – et l'humanité !

<sup>39</sup> Cette tirade appartient à une tradition bien partagée au XIXe siècle, tout particulièrement à gauche : Saint-Simon, esprit religieux, voyait dans la France « le peuple vraiment prêtre, et digne d'initier tous les peuples à la communion universelle » ; pour Michelet, la France détenait « le

F.I. Ce texte éclaire ce qui se cache derrière maints universalismes, même généreux, et peut-être à raison même de leur générosité : le désir (tellement généreux) que l'autre devienne comme nous, parce c'est quand même tellement mieux ; l'incapacité à imaginer que l'autre puisse être différent de nous (c'est tellement ridicule) et ne pas envisager l'avenir sous forme d'un rapprochement d'avec nous (c'est tellement évident que c'est tellement mieux). Hugo, qui était un pacifiste et manquait de toute façon d'armées à son service, se contenta de prophétiser, sur le ton un peu bêta des utopistes de son temps, la transformation de l'humanité entière en Français ; Napoléon s'y était attelé plus énergiquement, mais la mentalité est la même.

Tout ceci pose un problème de fond : une idéologie universaliste, si généreuse soit-elle dans son principe, débouche-t-elle fatalement sur un impérialisme ? Sans doute pas en théorie (on peut se contenter de prêcher par l'exemple), mais il faut bien reconnaître qu'historiquement la plupart ont dégénéré : au XXe siècle, ce sont le socialisme et l'*American way of life*, d'autres universalismes généreux et progressistes (de l'avis de leurs partisans), qui ont fait sentir au monde les effets de leur générosité bottée.

Telle est, en tout cas, la leçon que de nombreux centre-Européens ont retenu de l'Histoire : même si dans leur mémoire récente c'est plutôt le communisme qui est en jeu, on comprend pourquoi la conception française, universaliste et progressiste, de la nation suscite la plus grande méfiance dans cette région du monde. Les centre-européens demandent avant tout qu'on les laisse demeurer polonais, tchèques, estoniens, etc., en paix dans leur bouse, sans chercher à les convertir à un quelconque progrès : ils ont déjà donné, et c'est pourquoi un certain discours français les exaspère. L'expression : "la grande nation", par laquelle la France napoléonienne se désignait volontiers, a pris dans cette région une connotation qui hésite entre l'ironie et la franche hostilité.

La douche froide de 1870-1871 calma un peu les esprits. En 1900, on n'en était plus, comme en 1805, à prétendre annexer et franciser toute l'Europe pour l'"éclairer" ; ni, comme en 1867 sur les rochers de Guernesey, à rêvasser d'une transfiguration de l'Europe en une grande France. Il était clair désormais que la

---

pontificat de la civilisation », ce qui n'était guère plus au fond qu'une version laïque et progressiste du droit d'aînesse en Église, de même que le texte de Hugo démarque largement l'idéologie "solaire" de la monarchie absolue — on voit que si l'idéologie mobilisée pour la justifier a pu varier, l'arrogance française garde largement les mêmes formes et la même expression depuis l'Ancien Régime, et même depuis Du Bellay, cité plus haut.

Plus tard, en 1893, Léon Bloy, tenant d'une esthétique de la provocation, écrivait encore : « il est tellement vrai que la France est le premier de tous les peuples que tous les autres, quels qu'ils soient, devraient se sentir honorés qu'on leur laissât manger le pain de nos chiens ». Entre-temps, l'exaltation nationaliste était passée à droite, le camp politique de Bloy ; et la première guerre mondiale s'approchait. Voyez aussi les textes de Péguy, cités au chapitre 5.

France n'était qu'une nation parmi les autres ; mais on demeurait convaincu que c'était un modèle pour toutes les autres. L'image de la France porteuse des valeurs "républicaines" (les valeurs "révolutionnaires", les "principes de 1789"), donc du progrès, est demeurée bien vivante, selon le schéma mental suivant : « l'Histoire de l'humanité est l'Histoire de la civilisation ; celle-ci coïncide avec le développement de la liberté ; donc le primat de la civilisation revient à la France »<sup>40</sup>. Sous la III<sup>e</sup> République, la France se représentait toujours volontiers comme le berceau historique de la Révolution, de la démocratie, de toute forme d'universalisme (une conception au service de laquelle on mobilisait Voltaire et Rousseau, et, plus généralement, "les Lumières", censées avoir été une révolution mentale à la fois universelle dans sa portée et exclusivement française dans son déroulement<sup>41</sup>), le refuge des démocrates exilés (ce qui correspondait à une réalité, notamment dans les années 1930), le rêve et la référence des progressistes de partout et d'ailleurs, l'exemple à suivre pour l'Europe en matière d'institutions et de libertés démocratiques (en particulier dans la mesure où avant 1918 c'était l'une des rares Républiques du continent)<sup>42</sup>, bref le centre du monde. Ce qui a inspiré à l'écrivain argentin Jorge Luis Borges, vers 1940, le commentaire suivant : « Le Français est l'homme qui identifie le destin de l'univers à celui de la sous-préfecture. Le Français ne conçoit pas que l'occupation de Ménilmontand par une compagnie de sapeurs du Mecklembourg ne soit une catastrophe cosmique ».

F.I. Encore aujourd'hui, beaucoup de Français sont attachés à l'idée que la France représente un modèle pour les autres peuples, et notamment pour la construction européenne ; de Gaulle, tentant de remonter le moral de la nation après les drames et les difficultés de la période 1940-1962, est largement responsable d'un retour d'illusions quant à la grandeur de la France et à son rayonnement (voyez au chapitre 15).

Nous le savons bien en 2005, cela correspond de moins en moins à la réalité : les sentiments dominants à notre égard à l'étranger sont plutôt l'agacement ou l'indifférence. Mais beaucoup de Français n'arrivent pas à s'imaginer, entre autres, que l'Europe ne se construise pas autour de nous et sur notre modèle : d'où une aigreur récurrente lorsqu'il s'avère que les autres Européens n'en ont rien à faire. Comment est-il possible de ne pas reconnaître notre bonté, notre générosité, notre avance ? C'est pour les mêmes raisons que les

---

<sup>40</sup> La formule est d'Ernest-Robert Curtius, dans son *Essai sur la France*, paru en 1941 – période où il fallait consoler les Français d'un désastre militaire. Je tire cette citation, celle de la note suivante et celles de Saint-Simon et de Michelet dans la note qui précède, du livre de Henri Meschonnic.

<sup>41</sup> F.I. Parlant des Lumières, Curtius a cette formule : « l'esprit français tient essentiellement à cette idée : que la nature humaine est au fond partout et pour toujours identique » – d'où l'idée que ce qui vaut pour la France vaut pour tout le monde, et tant pis pour ceux qui pensent autrement, ce ne sont que des réactionnaires, des barbares, des Boches (aujourd'hui: des fascistes, des Serbes, des islamistes).

<sup>42</sup> Avec la Suisse, Saint-Marin, et le Portugal à partir de 1910.

Français sont l'un des peuples qui a le plus de mal à se mettre à l'anglais : le Français est la langue universelle, la langue des droits de l'homme, *isn't it* ? (J'y reviendrai aussi plus bas).

Surtout depuis un siècle bientôt, un universalisme concurrent, quoique fondé sur les mêmes principes, et par ailleurs bien plus convainquant que le nôtre car doté d'infiniment plus de moyens matériels, a pris le relais : l'universalisme américain. La clef de l'exaspération particulière que le messianisme américain provoque en France, c'est peut-être qu'il ressemble furieusement au messianisme français<sup>43</sup> (chose qu'on savait très bien au XIXe siècle, cf. au chapitre 3 le cadeau de la statue de la Liberté fait aux États-Unis pour le centenaire de la Révolution française), mais en plus crédible. Désormais, c'est New York qui attire le monde entier, du chauffeur de taxi malgache au diplômé algérien d'une école de commerce française, en passant par des terroristes saoudiens en mal de publicité, tandis que Paris glisse peu à peu dans le provincialisme ; ce sont les films de Hollywood qui sont diffusés partout avec l'idéologie qu'ils véhiculent, pas la production littéraire de la N.R.F. ; c'est George Bush dont le discours résonne dans le monde entier, qu'on l'aime ou qu'on le déteste, tandis que Jacques Chirac n'arrive même pas à se faire entendre en Europe. Deux universalismes, c'est beaucoup pour une seule planète : et dans l'ordre de la liberté (et, de l'avis de nombreux étrangers, de l'égalité aussi, malgré les mythes du "modèle français"), nous sommes complètement dépassés. C'est pourquoi la bienveillance envers les États-Unis a cédé la place à l'aigreur, voire à la haine, et l'on imagine difficilement la France réitérer aujourd'hui le cadeau de 1889.

Avant de passer à la suite, je voudrais souligner que, entre 1880 et 1918, c'était pour l'essentiel la conception contractuelle et universaliste de la nation qui sous-tendait la revendication de l'Alsace-Lorraine. Les Français (à part la droite nationaliste dont je m'occuperai plus bas) n'expliquaient pas que l'Alsace-Lorraine devait revenir à la France parce que c'est un terroir français, parce qu'elle a une culture commune avec la France — cela eût été difficile, la plus grande partie des territoires annexés par l'Allemagne en 1871 étaient de langue quotidienne allemande, et avaient partagé le destin des autres États allemands au sein du saint Empire bien plus longtemps qu'ils n'avaient été français.

---

<sup>43</sup> Mais si ! Il y a des différences (sur la religion, sur la balance entre liberté et égalité), mais pour l'essentiel le discours américain, défense et illustration de la liberté et de la démocratie, est celui que la France a tenu sans interruptions majeures (sauf sous le régime de Vichy) depuis 1880. Quant à la défense par la France d'un certain multilatéralisme, c'est un discours typique de puissance moyenne, et on peut être sûr qu'il cesserait à l'instant même où la France redeviendrait une grande puissance — du reste, à l'époque de Napoléon, il n'était pas spécialement en vigueur.



L'argumentaire qu'on développait en France, c'était que les Alsaciens et les Lorrains, avant 1871, avaient démontré leur volonté de participer au contrat national, avaient fait le choix de la France et de ses valeurs. Ce choix s'était exprimé par leur vote, qui n'avait jamais été antifrançais, et par leur contribution à la vie de la nation : ils avaient donné à la France des ministres, des révolutionnaires, des soldats, des artistes, etc., et ne s'étaient jamais révoltés contre Paris. L'Allemagne avait brisé leurs liens avec la nation française sans leur demander leur avis, et notamment sans organiser de référendum, et l'on soulignait qu'après 1871 de nombreux Alsaciens et Lorrains avaient préféré s'exiler pour ne pas devenir allemands<sup>44</sup>. Bien sûr, la IIIe République montait systématiquement en épingle diverses manifestations de protestation contre la germanisation<sup>45</sup>. Les derniers paragraphes de la conférence de Renan sont consacrées à la revendication d'un référendum d'autodétermination en Alsace-Lorraine...<sup>46</sup>

Peut-on aller jusqu'à dire que la IIIe République n'a développé cet argumentaire "citoyen" que par cynisme, parce que l'autre argumentation (culturelle) donnait raison à l'Allemagne ; voire même, que c'est cela qui explique le développement d'une conception citoyenne de la nation après 1880 ? C'est aller trop loin : la conception citoyenne de la nation date de bien avant la perte de l'Alsace-Lorraine, et elle était déjà centrale dans l'idéologie des deux Empires, de la IIe République et dans une certaine mesure de la monarchie de Juillet : il ne s'agit pas d'un détail qu'on a monté en épingle parce que cela convenait.

Dans les tranchées en 1914-1918, les "poilus" étaient censés donner leur vie à la fois pour les provinces perdues, pour la nation et pour "la République", plus exactement pour le principe "républicain" du contrat national, donc pour la démocratie. Cette guerre était donc une guerre démocratique, progressiste, une guerre pour le suffrage et pour les droits de

---

44 Même la stature de la Liberté était porteuse de ce message : on avait choisi le projet d'un Alsacien émigré en 1871, Bartoldi.

45 La situation politique dans le "territoire d'Empire" d'Alsace-Lorraine est toujours restée tendue ; c'était en partie à cause des maladresses du *Reich*, qui attendit 1911 pour accorder à l'Alsace-Lorraine le statut d'un État allemand (*Land*) comme les autres ; auparavant c'était une "terre d'Empire", soumise à un régime d'exception. Une bonne partie des protestataires réclamaient non pas le retour à la France, mais d'être traités en sujets allemands sur le même plan que les Saxons ou les Bavares ; mais en France, on ne faisait pas la différence (d'autant qu'évidemment toute manifestation de rattachisme était réprimée : il était donc facile de prétendre que les revendications autonomistes en cachaient d'autres) ; cela dit, à force, la raideur des autorités allemandes a pu nourrir des nostalgies d'une France plus démocratique que le *Reich* post-bismarckien — mais on ne peut pas parler d'un mouvement de masse pro-français.

46 ...Que la France s'est bien gardé d'organiser en 1918-1919, se mettant en contradiction avec ses principes, tout comme Bismarck s'était mis en contradiction avec les siens en 1871 en annexant des régions francophones. J'ai évoqué plus haut en note les raisons officielles de ce refus ; en fait, il semble qu'on craignait, non pas vraiment une victoire du "non", mais une victoire du "oui" moins éclatante qu'il n'eût été souhaitable : elle aurait forcé à accorder aux Alsaciens et aux Lorrains un statut d'autonomie, au moins culturel, ce qui était inacceptable pour les jacobins alors au pouvoir.

l'homme, pas seulement une affaire d'accès au Rhin ou de vengeance : ce fut probablement pourquoi elle fut populaire, pourquoi malgré l'ampleur du carnage il n'y eut finalement que très peu de contestations. J'y reviendrai au chapitre 9, notamment à propos de la fameuse formule de Clemenceau selon laquelle la France fut « le soldat de l'idéal » – de l'idéal de 1789, de l'idéal démocratique, s'entend.

#### IV-Le poids des héritages dans la conception française de la nation.

Ce qui précède constitue le cœur de l'identité nationale française, et certains (notamment Dominique Schnapper) aimeraient bien qu'elle s'y borne. Pourtant, on sent bien qu'on a affaire à une conception un rien abstraite, un rien ardue, un rien difficile à "vendre" à l'opinion ordinaire, aux gens simples. Du reste, il est frappant de constater que ces aspects n'occupent qu'une petite partie du texte de Renan, même si ce sont ces passages-là qu'on cite toujours.

Concrètement, il n'a pas été possible, après les enthousiasmes et les radicalismes de la Révolution, de s'en tenir à une conception purement abstraite de la nation. La Révolution voulait rompre radicalement avec le passé, et dans certains secteurs son œuvre s'est révélée irrémédiable : ainsi pour ce qui concerne les poids et mesures (le mètre, par exemple, est une unité nouvelle, définie de manière parfaitement abstraite, sans lien avec les unités de mesure en vigueur avant 1789), ou l'organisation administrative (les départements sont des entités nouvelles, dont les noms ne font pas référence aux anciennes divisions administratives mais à des phénomènes naturels : rivières, etc.). Mais pour l'essentiel, il a fallu s'enraciner : les limites des départements suivent souvent d'anciennes frontières provinciales... En effet, contrairement aux prévisions de Victor Hugo, la France n'est pas devenue le monde, ni même l'Europe : il lui a bien fallu accepter d'ancrer ses universaux dans un espace particulier, dans une Histoire particulière, dans une société particulière, dans une culture particulière : il a bien fallu expliquer pourquoi la France rassemble les Parisiens, les Brestois et les Marseillais, mais pas les Bruxellois ni les Madrilènes<sup>47</sup>.

##### A) Les héritages historiques.

Qu'est-ce qui explique au juste la conformation de l'ensemble de délégués qui, en ce fameux 20 juin 1789, ont pris la décision de se constituer en Assemblée nationale ? Qu'est-ce qui explique les frontières de la nation française, accidentelles

---

<sup>47</sup> Aux États-Unis, l'identité nationale est demeurée bien plus abstraite. Les États-Unis n'ont pas de langue officielle, l'anglais n'est qu'une langue d'usage ! C'est que les Américains viennent du monde entier et n'ont ni Histoire, ni culture commune : la seule chose qu'ils ont en commun, c'est la volonté de devenir américain (marquée par l'immigration), volonté de vivre selon un contrat commun en référence à des valeurs commune – en tout cas, c'est ce qu'affirme l'idéologie américaine dominante, qui insiste sur le poids de l'immigration. La France en revanche ne se vit pas comme un pays d'immigrés, alors pourtant qu'elle en a reçu pas mal au XXe siècle : le Français archétypal, c'est celui qui est de "souche", de racines françaises – ses ancêtres étaient là avant le 20 juin 1789.

certes si l'on s'en tient à la définition de la nation par le contrat et les valeurs, mais, quoiqu'on en ait, à peu près stabilisées depuis que les Européens ont mis fin à l'*hubris* napoléonienne ? Et comment faire vivre la nation dans ce cadre, faire qu'un Breton se sente proche d'un Marseillais mais différent d'un Gallois ? Première réponse : les députés des États généraux étaient ceux de la France d'Ancien Régime. La nation française, si abstraitement qu'elle se définisse, a pour cadre un très ancien pays forgé par une dynastie séculaire : cet héritage compte dans la conformation de l'être national.

Pour Renan, et c'est en fait l'essentiel de sa conférence, c'est l'Histoire qui donne la solution au problème de l'incarnation des universaux dans le monde réel. Le contrat national s'est bâti peu à peu, même s'il ne s'est actualisé qu'en 1789 ; s'il a pu un jour s'actualiser, c'est qu'il y avait eu auparavant des expériences, des joies et des peines, des luttes communes pour rapprocher les Français entre eux. La nation pour Renan, c'est aussi (d'abord ?) une suite d'expériences historiques partagées, ce sont des souvenirs communs bâtis au cours des siècles. C'est l'Histoire qui fait d'un ensemble d'hommes que le hasard a fait naître dans les mêmes régions, un peuple avec ses souvenirs communs, ses valeurs, apte donc à passer un contrat national— on ne signe pas de contrat avec des gens avec qui on n'a rien de commun. Une nation est un creuset historique : Renan parle d'un processus de « fusion des populations », qui distingue les nations (comme la France) des Empires, où les différentes communautés demeurent distinctes sous une autorité commune. Une nation, toujours pour Renan, c'est « un résultat historique amené par une série de faits convergeant dans le même sens ».

Cette conception historiciste n'a rien à voir avec les conceptions génétiques selon lesquelles une nation descend d'ancêtres communs, ni avec les conceptions linguistiques qui posent qu'une nation est formée d'hommes que rapproche leur langue et que parler une même langue implique en soi partager certaines valeurs. Elle permet, dit-on souvent en France, de faire l'économie des vaines disputes d'anthropologues et de linguistes qu'ont suscitées beaucoup de nationalismes culturels ou ethniques, par exemple dans les Balkans<sup>48</sup> ; elle permet en principe de se passer des contorsions intellectuelles destinés à "prouver" que tous les Français ont la même origine et se sont toujours bien entendus entre eux — il suffit de dire que peu à peu l'Histoire les a rapprochés, leur a fait transcender leurs différences. L'adoption en France d'une conception ethnolinguistique de la nation aurait obligé à des contorsions intellectuelles sans fin : la France n'a ni unité "raciale" au sens des classifications en vogue au XIXe siècle (les auteurs de ces classifications la considéraient plutôt comme un "carrefour racial de l'Europe", par opposition par

---

48 Exemples : la Macédoine, où l'on parle un dialecte intermédiaire entre le serbe et le bulgare et donc les habitants n'avaient pas de conscience nationale claire vers 1900, est-elle serbe ou bulgare ? Le Kosovo est-il serbe, car il fut au Moyen Âge le berceau de la Serbie, ou albanais, car depuis il s'est trouvé peuplé d'Albanais et parlait albanais à 90% vers 1990 ? Les Hongrois de Roumanie sont-ils des Roumains magyarisés au cours de l'Histoire, à qui il faut donc rendre leur roumanité (même contre leur gré), ou des descendants des Magyars médiévaux, installés depuis plus longtemps dans ces régions que les Roumains, donc ayant vocation à vivre avec les autres Hongrois, ceux de Hongrie ? Tout ceci a débouché sur des guerres, du terrorisme, de la purification ethnique.

exemple à la Norvège dont la population était censée être "pure"), ni unité historique ancienne, originelle (beaucoup de régions ne lui ont été rattachées qu'à une date récente, progressivement, et conservaient au XIXe siècle le souvenir d'un passé distinct : d'où l'intérêt d'insister sur le processus historique de construction de la nation et non sur une hypothétique unité originelle) ; enfin son unité culturelle était loin d'être achevée au début de la IIIe République.

F.I. D'un autre côté, cette conception de la nation peut apparaître comme passablement cynique. Elle lie l'émergence d'un sentiment national dans certains pays à un processus historique de fusion des populations qui les composent, elle fait de cette fusion une condition indispensable du développement d'une nation ; tant pis si c'est par la force qu'elle s'est effectuée. À ce propos Renan souligne fort justement qu'il est nécessaire, pour qu'une nation du type qu'il décrit "fonctionne", d'oublier ou de faire oublier les divisions du passé : « l'oubli, et je dirai même l'erreur historique, sont un facteur essentiel de la création d'une nation ». Voilà pour les Cathares !<sup>49</sup> Toute nation est une construction *rétrospective* autant que prospective, tout passé a besoin d'être reconstruit pour être utilisable ; surtout, une nation est issue d'un ensemble de violences qui sont arrivées à leurs fins au point de ne plus être contestées même par leurs victimes (ou les descendants de celles-ci), lesquelles sont républicainement priées d'oublier leurs petits ennuis passés. On est assez loin de l'angélisme auquel on a tendance à identifier parfois le patriotisme républicain lorsqu'on le réduit à l'idée atemporelle d'une "communauté des citoyens" structurée par des principes démocratiques universels...

Ce qui fonde une nation dans l'acception française du terme, c'est donc un passé commun ou dont l'on se souvient, ou que l'on reconstruit comme tel. Mais outre ce cynisme historique ouvertement revendiqué, compréhensible dans une certaine mesure (cultiver les traumatismes passés et dresser les uns contre les autres des gens qui doivent vivre ensemble est dangereux, évidemment), mais à condition de ne pas en pavoiser le char de l'État, il faut bien remarquer que la pensée de Renan n'est pas dépourvue de contradictions et d'impasses. Il semble réserver la possibilité de nourrir un sentiment

---

<sup>49</sup> La conquête du Midi s'est faite au XIIIe siècle sous le prétexte de croisades contre l'hérésie cathare ; l'épisode a été particulièrement sanglant. Il en reste une formule fameuse prononcée par Simon de Monfort, chef de la croisade, ou par Arnaud Amalric, légat du pape, lors de la prise de Béziers en 1209 : « tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens » — effectivement les croisés ne prirent pas la peine de distinguer les chrétiens des hérétiques, et massacrèrent entièrement la population de la ville. Les manuels d'Histoire de la IIIe République jetaient un voile renanien sur ce genre d'épisode. Du reste, dans les lignes suivant la citation que je viens de faire, Renan, qui était pourtant un scientifique, expliquait que les progrès de l'Histoire sont dangereux à enseigner lorsqu'ils ne vont pas dans le sens de l'idéologie nationale... L'idéologie et la connaissance ne vont pas souvent de concert !

national aux formations historiques d'une certaine taille et d'une certaine ancienneté, l'aune étant évidemment la France – pourquoi celle-ci, sinon parce que Renan était français ?

Surtout, dès la première phrase de sa conférence, Renan pose la très grande ancienneté des nations européennes (« depuis la dislocation de l'empire de Charlemagne ») : le cadre national ne peut être que celui des vieux États européens qui remontent au Moyen Âge, car une nation ne peut être que l'aboutissement d'un lent mûrissement. Il ne se pose jamais la question du cadre de la nation en termes autres qu'historiques. Cela revient à nier que l'Europe centrale et orientale, où un tel mûrissement n'a pas pu avoir lieu, puisse donner naissance à des nations – en tout cas à de "bonnes" nations. Renan le dit explicitement, lorsqu'il s'indignait de ce que l'on « attribue à des groupes ethnographiques ou plutôt linguistiques une souveraineté analogue à celle des peuples *réellement existants* ». Autrement dit, pour lui, les nations d'Europe centrale n'existaient pas... Ce qui est passer un peu vite sur le fait que pour leurs membres elles existent bel et bien, qu'elles ne sont pas un complot de linguistes et d'ethnologues.

Fière d'être issus d'un pays ancien, d'une nation identifiée depuis mille ans à un État qui fut dès le XIII<sup>e</sup> siècle l'un des plus puissants d'Europe, les Français, suivant cette pente, sont allés parfois jusqu'à nier à l'Allemagne, à l'Italie, et aux autres créations encore plus récentes à base "culturelle", donc "artificielle", le titre de "nations" de plein droit ; leur sentiment national, ne reposant sur aucune base "réelle", ne peut être que pathologique, néfaste ; il ne peut qu'aboutir à des aberrations, à des excès – ce mépris renforce celui, évoqué à la fin de la sous-partie précédente, des nationalismes fondées sur d'autres principes que les principes républicains (non seulement "ils" ne sont pas progressistes, mais en plus "ils" n'existent pas !). Ainsi, dans les années 1930 encore, Georges Bernanos traitait l'Italie de « nation sans tradition nationale, la plus pure création, au XIX<sup>e</sup> siècle, de la maçonnerie universelle »<sup>50</sup> : bref, la théorie maurrassienne du complot des États, appliquée aux nations – il aurait pu aussi bien évoquer un complot juif.

Cette négation de l'idée de nation telle qu'on l'entend partout ailleurs en Europe continentale pose aussi des problèmes internes à notre pays. Le républicain, le démocrate Renan aurait-il été prêt à reconnaître une nation corse ou occitane si les Corses ou les Occitans, rapprochés par une longue Histoire commune où la France n'est apparue que bien tard (pour les Corses) ou bien brutalement (pour les Occitans), avaient "exprimé la volonté de vivre ensemble" sans les

---

50 Dans *Les grands cimetières sous la lune*.

autres Français, selon les héritages de *leur* Histoire, ou simplement exprimé le désir que la France reconnût leur identité ? J'en doute ! Il est vrai que le problème ne se posait pas à son époque, pour des raisons exposées plus bas ; mais à côté de l'Histoire qui rassemble, la seule que retient Renan, il y a celle qui sépare – et celle qui rassemble sur d'autres bases : on ne m'ôtera pas de l'idée que la victoire de l'une sur les autres, dans le cadre français, a été essentiellement la conséquence d'un rapport de forces, et que pour définir une nation l'Histoire n'est pas un instrument plus objectif, plus "inoffensif" que la linguistique ! Elle a été manipulée dans un certain sens, elle aurait pu l'être dans un autre (ainsi on aurait pu apprendre aux petits Occitans l'Histoire de la lutte séculaire de l'Occitanie contre Paris). Je ne vois pas, au niveau des principes, pourquoi un type de manipulation serait plus progressiste qu'un autre<sup>51</sup>. L'attitude de la République envers les revendications régionalistes qui s'expriment sur son territoire est encore aujourd'hui extrêmement crispée, alors que l'Espagne par exemple a admis depuis trente ans l'existence à l'intérieur de ses frontières de trois "nations historiques", dont l'expérience historique est en partie distincte de celle des autres Espagnols : la basque, la catalane, la galicienne<sup>52</sup>.

Même si ces dernières lignes vous paraissent empreintes d'une passion excessive, réfléchissez quand même sur la contradiction qu'il y a entre cette faille de la réflexion théorique sur le cadre de la nation et le caractère très abstrait du principe national posé par Renan : on ne voit pas très bien pourquoi « une âme, un principe spirituel » auraient automatiquement besoin des aventures d'un État millénaire, des fastes d'un passé commun pour se concrétiser. On voit mal aussi le lien entre l'idée d'ancrage historique de la nation et le caractère universel, atemporel des principes proclamés en 1789 : le serment du jeu de paume se posait en rupture et non en continuité avec les valeurs du Moyen Âge et de l'Ancien Régime, période où s'est forgée la France.

On le voit, la continuité historique, les mille ans d'Histoire de France, la lente maturation d'un État moderne, jouent un rôle majeur dans l'idée française de nation telle que la définissait Renan cent ans après la fin brutale

---

<sup>51</sup> En revanche, dans le cas *particulier* de la France au XIXe siècle, il y a une réponse claire : dans l'ensemble les partisans des idées de Renan étaient des démocrates, pas ses ennemis. J'y reviendrai plus bas.

<sup>52</sup> La France, qui donne volontiers des leçons de droits de l'homme au monde entier, refuse obstinément de ratifier intégralement la convention européenne sur les droits des minorités nationales (elle la fait partiellement en 2000), précisément pour ne pas avoir à reconnaître les Corses, les Basques, les Bretons, etc., comme des "nations", pour ne pas avoir à distinguer nationalité et citoyenneté ; dans cette attitude, elle se retrouve peu glorieusement isolée au sein l'Union européenne avec la Grèce.

et violente de l'Ancien Régime. Une nation, c'était pour lui « un passé héroïque, des grands hommes, de la gloire »... Paradoxe ? L'idée de continuité historique, déjà centrale dans les représentations de la nation au Moyen Âge, sous des formes comme toujours beaucoup plus concrètes (« le Roi ne meurt jamais »), a pris encore plus de relief au XIXe et au XXe siècle, peut-être du fait de la brutalité des changements socio-économiques auxquels les Français se sont vus confrontés, mais aussi du fait de la nécessité de minimiser la coupure révolutionnaire, laquelle contribua longtemps à rendre le débat politique plus tendu qu'il n'eût été souhaitable, qu'il ne l'était par exemple en Grande-Bretagne. Évidemment cette dimension historique de l'idée nationale était mobilisée elle aussi dans la revendication de l'Alsace et de la Lorraine : certes ces deux provinces étaient françaises depuis assez peu de temps (depuis le XVIIe et le XVIIIe siècle respectivement), mais elles l'avaient été aux moments essentiels (en 1789 notamment), c'était ce qui importait.

Fiers de la continuité exceptionnelle de leur histoire, les Français sont souvent fiers aussi de leur État, legs essentiel de cette continuité ; l'idée d'État n'a point perdu de sa force en gagnant en abstraction depuis que le monarque absolu ne l'incarne plus. L'historien Numa Fustel de Coulanges écrivait le plus candidement du monde en 1870 : « le patriotisme [ce terme équivalait pour lui à celui de sentiment national] consiste dans le respect de l'État, dans la confiance à son égard, et dans la disposition à lui sacrifier tout intérêt et même tout amour-propre ». Cette originalité du sentiment national français est bien sûr étroitement liée au fait qu'en France, et je me place ici au niveau des réalités et non à celui des idéologies, l'État a préexisté à la nation et l'a forgée, et non le contraire comme en Europe centrale et orientale<sup>53</sup> : la critique radicale de l'Ancien Régime et sa démolition à partir de 1789, la construction de la République au XIXe siècle se sont faits dans les cadres (territoriaux et mentaux) que huit cent ans de monarchie ont légué à la France, quoiqu'en aient eu les philosophes et les révolutionnaires.

F.I. Ce culte de l'État, accentué par la centralisation administrative, économique et culturelle croissante, puis par l'essor de la fonction de protection sociale de l'État après 1920, est devenu au XIXe siècle et reste au début du XXIe, je crois, une composante majeure de notre sentiment national ; il laisse perplexes bon nombre d'étrangers, notamment dans ses diverses manifestations monumentales et culturelles. Ah ! l'ironie persistante de la presse britannique ; les yeux écarquillés d'un ami américain à l'évocation des grands travaux mitterrandiens ou de cette Académie créée jadis par un monarque absolu pour gouverner la culture et la langue, et toujours respectée malgré une sclérose pluricentenaire ; son malaise au Louvre, à la Grande Arche ! Malaise qu'exprime, en forme de calembour, une jolie formule d'Henri Meschonnic : le génie français, c'est « le génie de la Bastille »... L'émergence des

---

<sup>53</sup> En Estonie, le sentiment national apparut entre 1830 et 1860, mais il fallut deux générations de plus pour arracher l'indépendance, en 1918.

régionalismes dans les années 1960 et 1970, la décentralisation des années 1980, n'y ont pas changé grand-chose ; c'est probablement aussi ce culte de l'État qui, autant que la passion de l'égalité, a bloqué l'apparition d'un courant idéologique libéral notable à partir des années 1980, en contradiction avec l'évolution d'une bonne partie de l'Europe.

Le culte de l'État dans sa continuité historique s'accompagne assez logiquement d'une disposition accentuée à la récupération du passé monarchique de la France, dans la mesure où les rois et les empereurs furent les artisans de l'unité nationale (en rassemblant des territoires) et de l'édification de l'État (en élaborant une législation et en construisant une administration). Cela explique que François Ier, Henri IV, Napoléon Ier et même Louis XIV, symbole de l'absolutisme qui aurait dû devenir répulsif pour un pays devenu républicain, n'ont jamais cessé de figurer parmi les gloires nationales, et d'être révéérés par les républicains par ailleurs ennemis de toutes les dictatures<sup>54</sup>. Ces contradictions sont au cœur de tous les courants politiques de type "jacobin" ou "bonapartiste"<sup>55</sup>. Elles expliquent pourquoi les Français adorent les familles royales étrangères, substitués politiquement neutres de notre dynastie évanouie<sup>56</sup>, et surtout pourquoi ils sont si attachés à la figure du chef d'État, figure monarchique. Certes le malheureux épisode du Seize mai a fait du président de la République un homme sans pouvoirs, pour quatre-vingt ans ; mais la Ve, véritable monarchie républicaine en-dehors des périodes de cohabitation, s'est bien rattrapée.

Je terminerai en soulignant que si cet ancrage dans le passé d'un royaume particulier renforce le caractère particulariste du sentiment national français, en contradiction à l'universalité revendiquée des principes démocratiques et à l'universalité potentielle de la notion de contrat social et de représentation, cette contradiction peut être féconde. La nation telle qu'elle est conçue en France, "une et indivisible", est une communauté particulière, dont le contrat social et politique, quoique reposant sur des principes universels, est issu d'une Histoire spécifique ; rien à voir avec une Communauté des croyants animée par le projet de la conversion de l'entière humanité et fonctionnant sur le principe de la guerre sainte aux mécréants, ni avec un Empire rassemblé au hasard des conquêtes d'un homme ou d'une dynastie. Contrairement à celles d'un Empire, d'une Oumma, les frontières d'une nation citoyenne à fondement historique n'ont rien d'arbitraire et, en tout cas, n'ont pas vocation à s'étendre indéfiniment par la guerre, la croisade, etc. Du reste, la France, même dans ses phases les plus nationalistes, est un pays dont

---

<sup>54</sup> Il est très "tendance" pour nos ministres de publier une biographie d'un monarque ou d'un grand commis de l'État des siècles passés, de préférence ceux de la monarchie absolue : Cf par exemple celle de François Ier par Jack Lang, celle de Napoléon III par Philippe Séguin.

<sup>55</sup> Le jacobin a le culte de l'État fort ; le bonapartiste a le culte de l'homme fort à la tête de la nation. Le bonapartiste est forcément jacobin ; en revanche, les jacobins ont toujours été légion parmi les républicains hostiles au Césarisme, ennemis de la personnalisation excessive de ce même pouvoir étatique qu'ils idolâtraient.

<sup>56</sup> Avoir le culte du comte de Paris est marqué à l'extrême-droite. Être fasciné par Lady Di ou par Louis XIV ne l'est pas.



**les grands héros "officiels" sont des vaincus**, non des conquérants comblés : Vercingétorix, Jeanne d'Arc, Napoléon ; et même Louis XIV d'une certaine manière, même si on insiste rarement sur les déboires de la fin de son règne.

L'ancrage dans l'Histoire fait toujours partie aujourd'hui du cœur du sentiment national français. Je vais maintenant passer à quatre autres ancrages qui sont plus problématiques : ils se sont nettement développés dans le courant du XIXe siècle, mais la conférence de Renan n'y fait pas allusion (ou marginalement) ; ils ont plus ou moins reculé au XXe siècle, pour des raisons différentes, et ne sont plus aujourd'hui considérés comme constitutifs du sentiment national français.

### **B) L'ancrage géographique : les frontières naturelles.**

L'importance de l'Histoire et de l'État dans la conception française de la nation a entraîné au XIXe siècle un autre développement : l'importance croissante accordée à l'idée de **frontière naturelle**. Cette idée était déjà présente sous la monarchie absolue : le Roi voulait "faire son pré carré", c'est-à-dire doter la France de frontières cohérentes et faciles à défendre. Ce fut aussi à cette époque, avec les progrès de la cartographie, qu'apparut l'idée que le susdit pâturage devait être bornée par des obstacles naturels, des frontières "géographiques" : elles seraient à la fois plus "logiques", plus "simples", et mieux défendables. Dernier argument, la France, héritière de la Gaule (voyez la sous-partie D), devait avoir les frontières de la Gaule : en particulier la frontière du nord devait être portée au Rhin (certes à l'époque contemporaine ce n'est pas un bien grand obstacle naturel – mais un fleuve, même aisé à franchir, marque bien les esprits par le biais des cartes)<sup>57</sup> et celle du sud-est, aux Alpes (les Pyrénées en revanche ne posaient pas de problème : ici les frontières de la France ont atteint la ligne de crête dès 1715).

Le second Empire réalisa la seconde partie de ce programme en 1860, en annexant la Savoie et Nice. Concernant la frontière du Rhin, les vellétés, les hésitations et les maladroites de Napoléon III aboutirent à un échec et à un recul : la France avant 1871 ne touchait au Rhin qu'en Alsace, elle n'y touchait plus du tout après la défaite. De ce fait, sous la IIIe République jusqu'en 1914, la "frontière naturelle" revendiquée continuait d'être le Rhin, mais avec une remarquable ambiguïté : s'agissait-il seulement d'en revenir à la situation d'avant 1870 (toucher le Rhin en Alsace), ou bien d'annexer toute la rive gauche du Rhin, y compris la partie allemande (et éventuellement la Belgique) ? L'ambiguïté continua très tard, jusqu'aux lendemains de la première guerre mondiale : certains rêvèrent à nouveau d'annexer la Belgique ; Clemenceau voulait à tout le moins détacher la rive gauche du Rhin de l'Allemagne ; à deux reprises (en 1919 et en 1945), on

---

<sup>57</sup> En apparence, la justification était ici plus historique que géographique, mais il faut savoir que dans l'Antiquité "Gaule" était essentiellement une expression géographique. Si les Romains en avaient fixé la frontière administrative au Rhin, c'était précisément pour les logiques de frontières naturelles évoquées ci-dessus.

s'acharna à faire passer au moins la Sarre dans l'orbite française. Une politique de "grignotage" très semblable à celle des monarques de l'ancienne France...

Cette idéologie des frontières naturelles avait quand même l'avantage de contribuer à contrebalancer ce que la définition universaliste de la nation avait de potentialités impérialistes : la France d'après 1789 est en principe un pays dont les ambitions territoriales sont bornées dans le principe à ses frontières naturelles, contrairement par exemple à l'Allemagne qui, État d'une nation définie en termes non géographiques, a vocation en principe à s'étendre partout où il y a des Allemands (c'est-à-dire jusqu'à la Volga), ou même, dans une version plus tardive et plus extrême, partout où les Allemands ont besoin d'"espace vital" – c'est l'idéologie pangermaniste, qui s'est développée après 1870 et dont les représentants sont arrivés au pouvoir en 1933.

Ceci dit, en France l'idéologie des frontières naturelles n'était évoquée que lorsqu'on y avait intérêt : on s'en rendit compte très vite. Dès 1802, la France dépassa les fameuses frontières naturelles en annexant le Piémont, puis elle dépassa allègrement le Rhin et atteignit l'actuelle Croatie vers 1810... Plus tard, la conquête de l'Algérie, puis son intégration à la métropole se firent en contradiction absolue avec toute idée de frontière naturelle. En 1945, de Gaulle eut des vellétés (contrées par les Anglo-Saxons) d'annexer le val d'Aran, une région francophone sur le versant italien des Alpes. Et puis, certes entre 1871 et 1914 les revanchistes bornaient leurs ambitions à la frontière naturelle du Rhin, mais une fois regagné le Rhin après la Revanche, n'aurait-on pas inventé une autre frontière naturelle pour les besoins de la cause<sup>58</sup> ?

L'idée de la nécessité des frontières naturelles s'est effacée assez vite après 1918, la France étant déjà bien satisfaite d'avoir récupérée l'Alsace-Lorraine, mais épuisée par sa défaite et en proie à une vague de pacifisme qui rendait toute guerre de conquête impossible (voyez le chapitre 10) ; enfin les Français quand même conscients que les Belges et les Allemands ne veulent pas devenir français (les Sarrois ont voté deux fois pour leur rattachement à l'Allemagne, en 1934 et en 1956). Après la perte de l'Empire colonial, la représentation dominante de notre pays est devenue celle de l'hexagone : forme géométrique abstraite, arbitraire, tout le contraire de quelques chose de "naturel" ; et surtout forme parfaite, satisfaite d'elle-même, sans ambitions de changement.

### C) L'ancrage culturel : le français contre les patois.

Je l'ai dit, dès l'Ancien Régime régnait en France une fierté de parler français, ou tout au moins d'habiter le pays où l'on parle français. Le caractère

---

<sup>58</sup> Le phénomène s'était produit sous l'Empire romain, à la fin du règne d'Auguste : une fois le Rhin atteint, il avait eu des vellétés d'atteindre l'Elbe, pour des raisons du même ordre que celles qui avaient conduit au Rhin : la recherche d'une frontière logique et facile à défendre. La défaite du *Teutoburger Wald*, en 9 après J.C., mit fin à ces rêves.

linguistique et culturel du sentiment national français n'a fait que s'affirmer au XIXe siècle. Je pourrais multiplier les citations pour montrer que le mythe de la langue française, tel qu'il s'était constitué avant 1789, est resté intact à peu près jusqu'à nos jours : logique, clarté, élégance, finesse... et autres âneries de la même farine.

Pour le grand écrivain et historien romantique Jules Michelet (1798-1894), auteur de plusieurs *Histoires de France* qui firent date et contribuèrent à fixer la définition française du sentiment national, la langue concourait à faire la nation : il définit le "peuple"<sup>59</sup> comme « une communauté formée, à travers les siècles, par l'action combinée de l'Histoire, de la langue et de l'État ». Certes, cette langue, nous l'avons en partage avec les Belges<sup>60</sup>, certains Suisses, quelques Italiens (au val d'Aoste), des Canadiens. Mais c'était bien la langue de Paris (pas question d'y admettre des wallonismes, y compris pour les écrivains belges !), du Roi, de la Cour, de l'Académie, de la Révolution, de la Déclaration des Droits de l'Homme ; d'où l'on glissait à la langue des droits de l'homme, patrimoine français ; la langue du progrès, de l'avenir. En tout cas, c'était bien la langue de notre nation, en quelque sorte "prêtée" à l'humanité cultivée et progressiste, et aussi à des voisins que certains d'ailleurs rêvèrent longtemps de rattacher à la mère patrie. Dans les ambitions de Napoléon III, puis de certains milieux républicains quant à la Belgique, l'argument linguistique se mêlait à celui des frontières naturelles (et à celui de l'origine gauloise, voyez plus bas) ; on vient de le voir, ces idées ressurgirent durant la première guerre mondiale – et en 1945 encore, l'intérêt de de Gaulle pour le val d'Aoste, situé hors des fameuses frontières naturelles, s'expliquait par le fait qu'il est francophone.

Cette importance de la langue dans le sentiment national était liée d'abord, bien sûr, au prestige persistant de la culture française en Europe, au fait que le français garda le rôle de langue internationale jusqu'en 1914. Une bonne partie de l'aristocratie russe continuait d'utiliser le français comme langue de prestige<sup>61</sup> ; tous les diplomates du monde civilisé, ou qui se prétendait tel, s'exprimaient en français, tous les traités diplomatiques étaient rédigés en français, jusqu'à ceux qui mirent fin à la première guerre mondiale. On en était fier, même si cela dissimulait le fait que les congrès diplomatiques internationaux avaient de plus en plus lieu à Londres ou à Berlin, et que le traité de Versailles, innovation, fut rédigé aussi en anglais.

Comme tout ce qui concerne la dimension universaliste du sentiment national français, il a fallu en rabattre au XXe siècle, essentiellement face à l'anglais ;

---

<sup>59</sup> Le mot de "peuple" chez Michelet, c'est à peu près ce que Renan appelle "nation". Ce n'est pas le "peuple" des socialistes, c'est-à-dire les pauvres, les opprimés, les prolétaires ; ni le "peuple" au sens allemand du terme *Volk*, c'est-à-dire la communauté culturelle. C'est un ensemble d'êtres humains qui se sentent quelque chose en commun et ont agi collectivement à différentes époques – la Révolution n'étant chez Michelet que la dernière de ces occasions. Autrement dit, pour Michelet, un peuple est une communauté humaine liée par un contrat latent, pas forcément formulé ; ce contrat se fonde sur des valeurs et sur des héritages, dont la langue, mais pas seulement elle.

<sup>60</sup> Néerlandophones compris au XIXe siècle : le flamand était tenu pour un simple patois.

<sup>61</sup> À ce sujet voyez par exemple *Autres rivages*, l'autobiographie de Vladimir Nabokov : on y trouve un inénarrable personnage de préceptrice française, mademoiselle O.

l'idée du français, véhicule d'un universalisme concurrent de l'universalisme américain, me semblé céder rapidement du terrain devant l'idée du français, instrument d'une résistance locale à ce même universalisme, ce qui n'est plus du tout la même chose. Cependant, depuis la décolonisation l'idéologie de la francophonie (voyez au chapitre 14) souligne que le français ne s'arrête pas aux frontières de la France ; on est toujours fier de mentionner tous les écrivains étrangers qui ont choisi le français pour s'exprimer, Ionesco ou Beckett parmi les morts, Semprun ou Kundera pour les vivants. Mais à l'heure où presque aucun pays (hors de notre ancien Empire colonial) ne demande plus à ses diplomates de parler français, où l'enseignement en français s'est effondré en Indochine et est fortement concurrencé par l'arabe et l'anglais au Maghreb et en Syrie-Liban, où les évolutions démographiques font que le rang du français dans le monde recule continuellement (c'est aujourd'hui la dixième langue par le nombre de locuteurs, derrière le bengali), nous savons bien que le français ne sera pas la langue de l'humanité.

Si la fierté de parler français est associée à l'idée nationale dans sa dimension universaliste et progressiste, associée à l'idée républicaine de la nation, c'est aussi, et surtout, pour des raisons internes à notre pays : parce que la Révolution et les régimes qui s'en réclamèrent par la suite ont politisé la question de la langue ; au XIXe siècle, la question de la langue nationale est devenue celle de la République.

En effet, la Révolution et les régimes qui l'ont suivie avaient entre autres un projet uniformisateur (il s'agissait là encore en partie de la reprise d'un héritage de la monarchie absolue, mais ce qui m'importe ici c'est le sens nouveau qu'on lui donna à partir de 1789). Pour les révolutionnaires, qui luttèrent contre la société de corps d'Ancien Régime, les petits mondes atomisés de l'ancienne France entre lesquelles la communication était si difficile, sauf par le biais des élites, la nation était égalité et fraternité, donc unité (cette idée est au cœur de la mentalité jacobine, déjà dénoncée pourtant par les victimes de la Terreur, notamment les Girondins décentralisateurs). La nation doit unir, homogénéiser, afin de détruire les sources de conflit et d'inégalité. Aux yeux des révolutionnaires, toute différence avait tendance à apparaître, comme une source d'opposition, donc de danger. Par ailleurs, on confond facilement en France égalité, unité et uniformité : tendance ancienne, mais accentuée par le caractère très abstraitement idéologique de la définition de l'être national – les concepts ne tiennent guère compte de la "rugosité" des réalités, les idéologues n'aiment guère que les faits ne cadrent pas avec leurs idées. D'où le système métrique, les départements, la rigueur de la centralisation administrative, etc...

Ce projet impliquait entre autres l'idée que tout Français doit parler français. Conséquence paradoxale et pourtant logique de l'ambition de "fondre" la population en une nation, de lui donner des valeurs communes – qu'elle était pourtant censée s'être donnée elle-même, volontairement. Il fallait lui donner une langue commune, puisqu'une langue véhicule des valeurs. Ainsi, dans le pays de la

liberté et de l'égalité, une culture particulière, celle de Paris (déjà dominante avant 1789, bien sûr), se trouva valorisée, identifiée aux valeurs communes de la nation et imposée au détriment des autres, lesquelles se trouvaient méprisées et détruites en tant que survivances d'un passé prénational, en tant que particularismes réactionnaires, fauteurs de divisions et antinationaux.

Dès l'an II (1794), l'abbé Henri Grégoire publia un célèbre *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois*<sup>62</sup> et d'universaliser l'usage de la langue française ; une loi du 2 thermidor an II interdit l'usage de toute autre langue que le français y compris dans les actes légaux, même ceux de nature privée comme les testaments. Des propos tout aussi célèbres du conventionnel Barrère éclairent le caractère très politique de l'entreprise: « le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton ; l'émigration et la haine de la République parlent allemand<sup>63</sup> ; la contre-révolution parle l'italien<sup>64</sup> et le fanatisme parle le basque ». Le français était la langue des droits de l'homme : les droits de l'homme ne pouvaient triompher que si le français triomphait : « le français deviendra la langue universelle, étant la langue des peuples<sup>65</sup> (...). En attendant, comme il a eu l'honneur de servir à la Déclaration des Droits de l'Homme, il doit devenir la langue de tous les Français ».

Effectivement, la réalité se conforma largement à ces assertions. Sous la Révolution, les ennemis des idées nouvelles venues de Paris (partisans de l'Ancien Régime dès 1789, girondins opposés à la Terreur jacobine en 1793-1794) s'appuyèrent sur les particularismes régionaux. Au XIXe siècle, la plupart des régionalismes furent proches des courants légitimistes, tandis que les courants girondins disparaissaient peu à peu du paysage, vaincus par cette bipolarisation : j'évoquerai au chapitre 6 le Félibrige, qui fut proche de l'Action française (Maurras, le penseur de l'Action française, a écrit des poèmes en provençal), et le mouvement régionaliste breton. On eut ainsi l'équation : ce qui est français = ce qui vient de Paris = ce qui est progressiste (républicain après 1880) ; ce qui est régional = ce qui s'oppose à Paris = ce qui est réactionnaire, antirépublicain.

---

62 Terme méprisant pour désigner les langues régionales.

63 Le centre politique de l'émigration était Coblençe ; mas ici c'étaient tout autant l'Alsace, la Lorraine et la Flandre, qui étaient visés.

64 Ici c'était la Corse qui était visée. Jusqu'en 1945, les Corses qui n'utilisaient pas le français à l'écrit utilisaient l'italien.

65 Par opposition aux Rois. "Les" peuples, c'est-à-dire "le" peuple, c'est-à-dire les révolutionnaires, c'est-à-dire les révolutionnaires français, c'est-à-dire Barrère et ses amis conventionnels auxquels il s'adressait en ce mois de janvier 1794, en pleine Terreur : c'est cette mentalité que François Furet a baptisé l'"hypostase révolutionnaire" (à propos des bolcheviks – voyez le cours sur la Russie, au chapitre 1). Dans le cas du raisonnement qui m'occupe ici : la langue des peuples, c'est ma langue, car le peuple, c'est moi, puisque je sais ce qui est bon pour le peuple, puisque je représente (je suis) le peuple "sain" – les autres sont les nobles, les émigrés, les réactionnaires. Ma langue, c'est-à-dire la langue universelle, car la France révolutionnaire, c'est l'univers (voyez Hugo, cité plus haut).

De ce fait, contrairement à ce qu'affirmait Renan dans sa fameuse conférence<sup>66</sup>, le XIXe siècle (avec le début du XXe) fut celui de la **lutte contre les particularismes** culturels régionaux et locaux, une lutte acharnée, mais non sanglante, où l'État prit le dessus à partir du moment où l'instruction, qui véhiculait les valeurs "jacobines", se généralisa, c'est-à-dire en gros sous la IIIe République. Il faut bien comprendre cependant que la politique d'assimilation culturelle en France partait de principes très éloignés de ceux qui avaient cours ailleurs en Europe. En Russie, la russification visait à "faire des Russes", au sens culturel de ce mot, à partir de personnes qui, quoique sujettes de l'Empire russe, n'en étaient pas (comme l'orthodoxie fait partie de l'identité culturelle russe, la russification linguistique s'accompagnait d'efforts de christianisation des musulmans, ou de conversion à l'orthodoxie des Polonais catholiques). En France, il s'agissait d'abord de faire des républicains, de convertir à l'idéologie nouvelle les masses paysannes maintenues dans leur archaïsme culturel (les langues régionales) et politique (la fidélité aux idées réactionnaires) : le projet linguistique était au service d'un projet politique. Pour les républicains, les Bretons étaient déjà des Français avant de parler français (conformément à la définition de base de la nation à la française : ils prenaient pas au contrat national), mais ils ne le savaient pas clairement<sup>67</sup>. Leur marginalisation culturelle et politique à l'époque des Rois, entretenue par les anciens notables au XIXe siècle, les empêchait de se sentir pleinement français et donc d'apporter leur pierre à la construction, à la vie, à la défense de la nation (ils risquaient de servir de masse de manœuvre aux forces obscures de la réaction, les curés et les nobles).

---

<sup>66</sup> « Un fait honorable pour la France, c'est qu'elle n'a jamais cherché à obtenir l'unité de la langue par des mesures de coercition ».

<sup>67</sup> F.I. Ils ne le savaient pas clairement, mais ils le ressentaient confusément ; enfin, ils étaient censés. D'ailleurs, soulignait-on en usant d'une argumentation que j'ai déjà présenté pour l'Alsace-Lorraine annexée par l'Allemagne, dans le passé ils s'étaient librement unis à la France, lui avaient donné de grands artistes et de grands hommes publics.

F.I. L'idée que les Bretons ont contribué à la constitution de la nation française sert donc à justifier la destruction de leur particularisme, ce qui, effectivement, ne pouvait aboutir qu'à les intégrer à la communauté nationale, mais est-on bien sûr, en toute sincérité, que ce fut de leur plein gré ? Le cynisme renanien ne jouait pas seulement pour le passé, mais parfois aussi pour le présent : la nation ne pouvait continuer à se forger qu'en "oubliant" le traitement qu'elle réservait à certains de ses membres, quitte à ce que parfois certains de ceux-ci la rappellent douloureusement aux réalités, comme en 1954 les habitants des "départements métropolitains" d'Algérie, qui, c'était bien connu, "était la France" au même titre que la Bretagne (voyez au chapitre 14). On est ici au cœur d'une des contradictions majeures du sentiment national à la française, contradiction dont on ne se sort qu'en affirmant que les Bretons ont souhaité devenir français, politiquement d'abord, culturellement ensuite. Pour les Bretons ce n'est pas faux (voyez plus bas), mais encore une fois, ont-ils eu vraiment le choix ? Pour l'Algérie ce type d'argumentation était franchement intenable, car la mauvaise volonté des musulmans à devenir français était trop évidente : d'où la situation schizophrène de ces trois "départements métropolitains" où 80% de la population était privée du droit de vote, instrument essentiel de validation du contrat national, exclus de la citoyenneté au sein de la nation citoyenne. C'était une contradiction du même ordre que celle que l'on trouvait aux États-Unis à propos des Noirs.

Pour diffuser la démocratie, la modernité, il fallait un véhicule commun : le français. La langue de la nation, on dit la langue de la République après 1870, ne pouvait être que la langue de Voltaire, du serment du jeu de paume et de la Déclaration des Droits de l'Homme (Renan assurait : « je ne peux pas imaginer une sérieuse réaction ayant pour organe le français ») ; les patois ne véhiculaient que l'arriération et la réaction ; ils étaient "contraires à l'esprit public" (on dirait aujourd'hui : à l'esprit civique, à l'esprit citoyen), c'étaient des véhicules de l'obscurantisme, des dangers pour la liberté et l'égalité (les deux piliers du pacte national de 1789). Le cléricalisme parle breton, pensaient après Barrère les instituteurs républicains qui, au nom de l'instruction, du progrès, persécutaient les enfants bretons pour les obliger à parler français à l'école, leur inculquaient une image systématiquement négative de la culture bretonne, etc. D'ailleurs, les Bretons n'abandonnaient-ils pas leur "patois" lorsqu'ils étaient instruits, "éclairés", lorsqu'ils devenaient des modernes, bref des républicains ? Cela semblait valider les analyses ci-desus.

De fait, la population française n'opposa qu'une résistance passive à la francisation (et encore) : les non-francophones acceptèrent la perte de leur culture pour accéder à la modernité économique et politique. Le modèle républicain et jacobin était effectivement très attractif<sup>68</sup>, et celui que présentaient les légitimistes ne l'était guère, malgré le prix Nobel de Frédéric Mistral, auteur provençal<sup>69</sup>. Les régionalistes, en liant leur sort à des courants prônant une réaction sans issue (le mouvement bretonnant alla jusqu'à se compromettre avec les nazis pendant le régime de Vichy), se laissèrent enfermer dans la dichotomie imposée par les républicains ; ce ne fut que dans les années 1960-1970 que le régionalisme culturel passa à gauche, pour la première fois de l'Histoire (et à la perplexité d'une bonne partie de la gauche, qui ne s'y reconnaît pas !). Ces compromissions ne pouvaient que confirmer les républicains dans leurs idées, dans leur sûreté d'avoir raison, dans leur bonne conscience lorsqu'ils interdisaient aux petits Bretons de

---

<sup>68</sup> Contrairement à ce qui se passait à la même époque en Europe centrale, où les peuples "allogènes" refusèrent d'adopter les langues impériales, car elles véhiculaient des projets politiques réactionnaires : parler la langue du tsar était bien moins attrayant que parler la langue de la République. C'est très largement pour cela que les cultures régionales sont moribondes dans les pays où la démocratie est ancienne (France, Grande-Bretagne, Pays-Bas) et très vivaces dans les régions d'Europe où la démocratie est récente (Espagne), au point d'avoir débouché sur des États indépendants dans les régions correspondant aux anciens Empires russe et austro-hongrois.

<sup>69</sup> Ce n'était pas la qualité du matériel littéraire disponible en français par rapport à celui disponible en provençal qui était en cause ; l'enjeu était la conquête des hommes du peuple, de la campagne notamment, qui se fichaient éperdument tant de Voltaire que de Mistral. Ce qui les intéressait, c'était de s'enrichir, d'avoir accès à l'information (en français), à l'administration (francophone), d'envoyer faire leur enfants faire carrière dans la fonction publique, les chemins de fer, la ville, tous univers francophones... Le français était la langue du pouvoir et des milieux d'affaires, de la presse populaire, de Paris et des notables du village, l'instituteur, le notaire (seul le curé légitimiste faisait ses prêches en patois) : cela suffisait au plus grand nombre pour que la cause fût entendue ; dès lors, les combats culturels comme ceux des félibres étaient voués à l'échec.

parler breton en classe : ils ne les opprimaient pas, bien au contraire ils les libéraient.

N.B. Après le déclin des idées de Proudhon, les socialistes furent sur ces points exactement sur la même ligne jacobine que les républicains modérés ou radicaux (d'autant plus qu'ils ne s'intéressaient guère qu'aux ouvriers, hommes des villes, donc francophones, et méprisaient les paysans patoisants, classe en retard, complice de l'oppression bourgeoise par sa passion de la propriété).

F.I. Voilà comment un pays qui s'est présenté comme un modèle de démocratie s'est livré en toute bonne conscience, à ce que certains appellent aujourd'hui, en Turquie, au Tibet ou au Mexique, un "génocide culturel". Le terme, bien sûr, est excessif pour la France du XIXe siècle (on a tendance à l'employer à tort et à travers ces derniers temps) : il y eut peu de violence ouverte et surtout il n'y eut pas de réelles résistances ; les malheurs des écoliers bretons n'ont rien à voir avec ceux des Arméniens ou des Tibétains. Mais la perte, aujourd'hui à peu près consommée, de ces cultures, est tout de même, à mon avis, un drame pour l'humanité : car une langue qui meurt, une culture qui disparaît, c'est un peu de la diversité humaine qui s'efface ; et je ne vois pas en quoi cette diversité était (est) contradictoire avec l'universalité des valeurs modernes, humanistes, démocratiques, ni ce qu'il eût coûté à notre pays de la respecter davantage. C'est, en tout cas, un peu schizophrène de protester contre l'invasion de l'anglais après avoir fait disparaître le breton...

En conclusion de cette sous-partie, je voudrais à nouveau souligner que même si au XIXe siècle les Français se définissaient de plus en plus comme ceux qui parlent français, le facteur linguistique demeurait second dans le nationalisme français, et l'est toujours demeuré. En France au XIXe siècle ce n'était pas la langue qui fondait l'appartenance à la nation, on n'était pas Français parce qu'on était francophone<sup>70</sup> ; on avait vocation à devenir francophone parce qu'on était Français (c'est toujours vrai). Les arguments linguistiques n'étaient que secondaires dans les vellétés françaises d'annexion de la Belgique ou du Luxembourg, dans l'annexion de la Savoie et de Nice en 1860. Quant à l'Alsace-Lorraine... la vigueur des revendications françaises sur ces terres très majoritairement germanophones constituait le meilleur rempart contre une

---

<sup>70</sup> Ainsi les Canadiens francophones n'ont jamais eu un droit automatique à un passeport français, alors que par exemple les Brésiliens ont longtemps eu un droit automatique à un passeport portugais, et que les Allemands d'Europe centrale ou d'Amérique du sud ont toujours droit à un passeport allemand sur simple demande et justification de leur filiation. De même, comme je l'ai déjà signalé plus haut personne en France ne désigne les Wallons comme des "Français de Belgique" ; on préfère l'expression "Belges francophones" ; on parle de "Suisse romands", non de "Suisse français" ; de "Québécois", rarement de "Canadiens français".



conception purement linguistique de la nation ! D'autant que l'Allemagne, elle, justifiait l'annexion par la germanophonie des Alsaciens et des Lorrains.

Sur ces points les choses ont un peu évolué depuis une génération : les cultures régionales ont acquis une certaine reconnaissance depuis les années 1970, il existe un enseignement des langues régionales (optionnel évidemment, et fort modeste en termes de volume horaire) dans les établissements scolaires publics, et une certaine conscience se fait jour de la nécessité de protéger les héritages culturels de nos régions ; par ailleurs, comme les langues régionales sont moribondes, et les courants légitimistes encore plus, la problématique du danger régionaliste menaçant la République a vieilli. Cependant la mentalité jacobine reste puissante, à gauche comme à droite (et, parmi les héritages des anciennes extrême-droites, le F.N. n'a pas repris la défense des régionalismes). Surtout, tout cela demeure en France infiniment plus timide que dans la plupart des autres pays d'Europe. Pensez à l'Espagne : le basque, le catalan et le galicien y ont un statut coofficiel au niveau régional, leur connaissance est obligatoire dans l'administration ; il existe non seulement des cours de catalan, de basque et de galicien dans l'enseignement en espagnol, mais un système scolaire public parallèle en catalan et un autre en basque ; les Parlements régionaux tiennent leurs délibérations en catalan ou en basque... Tout ceci est inimaginable en France, à cause des héritages historico-idéologiques, et non pas parce que nos langues régionales sont moribondes – ceci n'est qu'une conséquence de l'évolution historico-idéologique. Ceci dit, il est évidemment trop tard pour inverser la vapeur : tout rêve de faire du breton une langue coofficielle en Bretagne est une pure utopie.

Sur un plan plus général, la pratique du français n'est toujours pas explicitement incluse dans la définition française de la nation (le dernier centenaire breton non francophone, s'il existe, est bien français, de même que les Indiens guyanais non francophones, qui doivent être quelques centaines). Cependant, depuis quelques décennies, à des dates impossible à donner avec précision, dans le cours des procédures de naturalisation les préfetures se sont mis à vérifier systématiquement la bonne connaissance du français par les candidats à la citoyenneté française : c'est l'un des indices de la "volonté d'intégration" que la législation exige. Ce trait rapproche la France des pays d'Europe centrale dont la conception de la nation repose sur une base linguistique ; cependant, en France, il ne s'agit à ma connaissance que d'un usage, alors qu'en Estonie par exemple il existe un examen officiel, avec un niveau minimum d'estonien très précisément défini<sup>71</sup>.

#### **D) L'ancrage ethnique : nos ancêtres les Gaulois.**

---

<sup>71</sup> Il s'accompagne d'un autre examen portant sur la connaissance des institutions, des grandes dates de l'Histoire nationale, etc. Cet examen rappelle celui que prévoit la loi française de 2003 (voyez plus haut en note), si ce n'est que la loi française met l'accent sur le contrôle de la conformité à des valeurs, et la loi estonienne, sur la connaissance de la culture nationale.

Voici une autre dimension du sentiment national français au XIXe siècle qui est absente de la conférence de Renan, mais revêtit une grande importance sous la IIIe République. Je l'ai glissé plus haut, il est frappant de constater que les frontières naturelles de la France telles qu'elles étaient revendiquées au XIXe siècle (le Rhin, les Alpes, les Pyrénées) étaient celles de la Gaule – rien de surprenant au fond puisque dans l'Antiquité ce nom n'était guère qu'une expression géographique<sup>72</sup>; mais dans la France du XIXe siècle, les Gaulois étaient considérés comme un peuple, une ethnie. Aussi l'idée régnait, et même gagna du terrain entre 1850 et 1920, que les habitants des régions situées en-deçà des frontières naturelles, déjà françaises ou à annexer, avaient vocation à être français en tant que descendants des Gaulois, donc pour des raisons liées à leurs origines et non par choix. Voilà qui venait non seulement renforcer l'idéologie des frontières naturelles, mais aussi battre en brèche les prétentions philologiques des Allemands : les Alsaciens et les Lorrains étaient peut-être germanophones, mais ils étaient d'anciens Gaulois.

Le mythe de "nos ancêtres les Gaulois", qui datait de l'Ancien Régime (sous la forme : le Tiers État descend des Gaulois, la noblesse des Francs) survécut donc à l'Ancien Régime, au serment du jeu de paume, aux avatars de la Grande Nation, à l'instauration de la République, et, porté par la mode celtique qui fit rage entre 1800 et 1870, atteignit son apogée à la fin du XIXe siècle. Il s'agissait bien sûr, comme le mythe troyen, d'un mythe savant à l'origine<sup>73</sup> ; ce n'est que par l'école qu'il a été popularisé, au bout de plusieurs générations, mais le succès a été ébouriffant<sup>74</sup>. Un mythe scolaire donc, qui a duré ce que l'école de Jules Ferry a

---

<sup>72</sup> Et nullement ethnique. Il y avait d'autres peuples que les Gaulois en Gaule, notamment en Gaule belge (terre mêlée de Germains : César l'avait déjà relevé), sur le littoral méditerranéen (des Ligures) et dans la "terre des neuf peuples", comme on appela tout d'abord l'Aquitaine – c'étaient entre autres les ancêtres des Basques. En revanche, les *Galli* étaient tenus comme une fraction parmi d'autres du peuple celte, lequel s'étendait aux îles britanniques, à l'Espagne et à une bonne partie de l'Europe centrale – les Romains connaissaient d'autres *Galli*, certains à l'autre bout de l'Empire, dans ce qui est aujourd'hui la Roumanie (ce sont les Galates d'aujourd'hui, désormais roumanophones).

<sup>73</sup> « Les Gaulois et les Romains sont très peu présents dans les traditions orales françaises, et encore est-il hautement probable que les mentions où ils figurent soient d'origine livresque. Le nom de la Gaule a été préservé d'abord par l'Église ; tout au long du Moyen Âge, elle parle de *Gallia* pour désigner le territoire de la primature de Lyon, tandis que les noms *Francia* ou *Regnum Francorum* sont donnés à l'entité profane. Le mot *Gallia*, qui chez de nombreux écrivains fait partie de la terminologie géographique, acquiert aussi, à partir du XIIe siècle, une signification politique quand il apparaît dans des expressions telles que *Regnum Galliae* pour désigner le royaume de France ou quand les rois de France sont qualifiés de rois des Gaules ou des Gaulois » (Krzysztof Pomian).

<sup>74</sup> Relisez *Astérix* : c'est une parodie d'une Gaule "scolaire", très liée par ailleurs au monde des humanités latines, comme le montre entre autres le recours comique aux citations des "pages roses" du Larousse et à des exemples grammaticaux. La cible de la parodie (tardive : elle date des années 1960, une époque où ce type de culture scolaire était en recul) est la célébration ambiguë, à la fois de la résistance gauloise à la conquête romaine (voyez le village gaulois qui "résiste encore et toujours à l'envahisseur" ; voyez aussi les nombreuses notations en ce sens dans *Le tour de France d'Astérix*, où il y a des références explicites à une autre Résistance, notamment dans l'étape

duré. Apparemment, l'idée d'une lente et progressive construction historique de la nation était trop abstraite ; la Gaule parlait davantage aux âmes simples, ou tenues pour telles, des écoliers de la IIIe République. Renan, aux étudiants de la Sorbonne, parlait subtilement de plébiscite quotidien et d'héritage historique ; les "hussards noirs" de la République, aux petits campagnards qui ne feraient pas d'études supérieures, parlaient des Gaulois, de leur courage, de leurs braies, de leurs cabanes en rondins et de leurs druides cueilleurs de gui. On essaya même d'inculquer "nos ancêtres les Gaulois" aux colonisés, esprits réputés encore plus faibles.

En tout cas, par cette facilité on retombait sur l'idée d'une unité originelle de la nation. C'était bien un mythe génétique, un mythe originaire qui ancrant l'Histoire commune de la France dans le passé le plus lointain, dans un passé originel et fondateur (la Gaule, c'était l'origine, puisque c'était la première période sur laquelle on avait des documents au XIXe siècle – d'autant plus qu'on lui annexait alors la civilisation mégalithique, celle des dolmens et des menhirs<sup>75</sup>). C'était, sans l'ombre d'un doute, un mythe ethnique : même si l'on n'oubliait pas de mentionner que la France a toujours été une terre d'invasions et de passage, même si les anthropologues du XIXe siècle n'ont jamais identifié une "race française", le mythe gaulois faisait des Français les descendants d'un même peuple, il en faisait une communauté liée par le sang et pas seulement une construction politique, un groupe humain lié par la volonté de vivre ensemble. Un certain nombre de valeurs en vogue étaient directement reliées à l'idée d'un "sang gaulois" coulant dans nos veines ; à commencer par celle, éponyme et si typique de cette époque, de la "gauloiserie" française. Ce type de représentation était, à l'évidence, à l'opposé exact de l'idée renanienne de construction historique de la nation. Qu'elles aient coexisté est une preuve supplémentaire de l'incohérence de toute idéologie quand on essaie de l'appliquer, et du fait que les hommes sont rarement préoccupés de leurs contradictions.

En revanche le mythe des origines troyennes de la France avait disparu au XIXe siècle, pour cause d'obsolescence scientifique, et le mythe de la synthèse gallo-franque, déjà quelque peu abîmé par la détestation de la noblesse dans les milieux républicains<sup>76</sup>, se fit plus discret après 1871 pour

---

lyonnaise du périple) et de la synthèse gallo-romaine, censée être à l'origine de la France, comme le montre la présentation plutôt positive du personnage de César, le grand civilisateur. Sur cette représentation du passé gaulois, voyez un peu plus bas dans cette même sous-partie.

<sup>75</sup> Du moins jusqu'à ce que l'on s'avisât, vers 1860, que les menhirs et les dolmens étaient des monuments antérieurs aux Gaulois. Mais la confusion persista et persiste toujours dans le grand public, pour qui l'Histoire de notre pays commence toujours aux Gaulois. Obélix est "livreur de menhirs de son état".

<sup>76</sup> L'idée de la synthèse gallo-franque avait subi un retournement complet à la Révolution. Elle avait été élaborée au XVIIIe siècle par des nobles pour justifier leurs privilèges: les Francs étaient censés être les ancêtres de la noblesse et les Gaulois ceux du Tiers-État (voyez au chapitre 10 pour plus de détails). Cette dichotomie, certains républicains a repris au XIXe siècle, mais cette fois pour stigmatiser la noblesse, classe "étrangère" et même (disait-on après 1871) "teutonne", qui avait d'ailleurs montré sa vraie nature en émigrant en masse en Allemagne en 1789-1792. Une

des raisons évidentes (moyennant toutes sortes de contorsions intellectuelles destinées à faire oublier, ou, comme dans le texte de Renan, à minimiser le fait, entre autres, que notre pays porte le nom d'une peuplade germanique, et que notre langue est marquée par une forte empreinte germanique).

On ne pouvait quand même pas complètement évacuer les **Francs**, quelque envie qu'on en eût. C'est pourquoi l'idéologie républicaine juxtaposait aux Gaulois les dynasties, les "quarante rois qui ont fait la France", censés représenter l'apport positif des Francs en même temps que la continuité de l'histoire nationale : l'autorité germanique, en disciplinant l'anarchie gauloise, avait été à l'origine de l'État. Cependant on insistait bien sur le fait que les Germains, comme peuple, n'ont rien apporté de nouveau, ni langue, ni écriture, ni "sang", ni religion, ni droit, ni institutions : ils n'ont fait qu'organiser l'héritage gaulois fondamental, déjà "amélioré" par les **Romains**.

Ceux-ci posaient un problème du même ordre, mais politiquement moins brûlant. Ils étaient crédités (avec les Grecs de Marseille, qui avaient apporté la vigne) d'avoir amené les Gaulois à la civilisation, par exemple en abolissant les sacrifices humains, en introduisant le droit romain, en construisant des villes, etc.<sup>77</sup> Dans l'ensemble, on considérait tout compte fait leur venue comme un bienfait (surtout, ajoutait-t-on après 1870, qu'elle avait sauvé la Gaule d'être complètement germanisée lors des grandes invasions<sup>78</sup>). Mais le problème était que les Romains ont aussi annexé, romanisé, liquidé la Gaule, sa langue, sa "civilisation", son "nationalisme" (dont Vercingétorix, selon les représentations du XIXe siècle, avait été la première incarnation, le premier "chef" à la tête de ce qui plus tard devint la France). On exaltait donc en même temps l'esprit de résistance gauloise au service de la "cause" nationale de l'"indépendance de la Gaule" (avec les batailles de Gergovie et d'Alésia), et la soumission finale au vainqueur plus civilisé. C'était une contradiction majeure du mythe gaulois, qui lui valut du reste d'être récupéré (mollement) par le régime de Vichy, à une époque où la France était censée se mettre à l'école d'un autre vainqueur.

**Le mythe gaulois n'a pas survécu** au XXe siècle, en partie parce qu'il n'a pas résisté à l'affinement de nos connaissances historiques concernant l'aube de notre Histoire (et à l'amélioration de l'enseignement de l'Histoire), en partie sans

---

victime de ces représentations : le malheureux châtelain lynché en 1870, que j'ai évoqué au chapitre 2.

<sup>77</sup> Toute cette construction idéologique servait accessoirement à justifier l'œuvre coloniale de la France d'alors, qui était censée reproduire en Afrique ce que les Romains avaient fait en Gaule – voyez au chapitre 9.

<sup>78</sup> Pas seulement à la fin de l'Empire : les premiers raids germains en Gaule datent d'avant la conquête romaine, du deuxième siècle avant J.C. ; Rome les a arrêtés pour quatre siècles.

doute aussi parce que le durcissement du nationalisme "ethnique" allemand a servi de contre-exemple, et ce dès avant 1940 : c'est dans une certaine mesure par réaction à l'ennemi héréditaire que la nation française s'est affirmée de plus en plus comme une "communauté des citoyens", en particulier parce que l'Allemagne présentait, au sujet de l'Alsace et de la Lorraine, un argumentaire de type ethnique et culturel ("nous sommes les descendants des anciens Germains"). "Nos ancêtres les Gaulois" ont disparu des programmes scolaires : leur présence dans l'imaginaire national est désormais d'ordre purement parodique, avec *Astérix*. Seule une partie de l'extrême-droite, influencée par des modèles étrangers (le nazisme notamment), tente à intervalles réguliers de faire (res)surgir un nationalisme français à base ethnique, par opposition désormais aux immigrés ; mais ces conceptions n'ont jamais fédéré même la seule droite antirépublicaine, et elles n'ont jamais été bien cohérentes. Même l'idéologie du régime de Vichy était une construction hybride, qui était loin d'être purement ethnique.

### E) L'ancrage dans le terroir : "la terre et les morts".

L'ancrage historique et culturel n'est pas seulement un rapport à l'État ; on a ressenti aussi, au XIXe siècle, la nécessité d'en faire aussi un rapport à un pays, à un sol, car l'Histoire est aussi celle des lieux qui nous entoure, celle des régions dont notre famille est originaire, celle des décors de notre enfance et de notre vie. C'est le même problème que l'ancrage gaulois : l'idéologie "de base" de la nation et celle de la construction historique progressive sont quand même bien abstraites, elles se réfèrent à une communauté trop large pour que son existence soit ressentie quotidiennement, "avec les tripes" ; il fallait donc trouver quelque chose de plus proche, de plus parlant.

C'est cet ancrage à un territoire, à un sol qui fait, souligne Pierre Nora, que la nation française est aussi une patrie, « une valeur refuge, l'extension de la communauté, un symbole d'appartenance et de ralliement, un instrument d'enracinement à la terre et au sol, auquel Danton a donné sa formule: "on n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers" » — alors que la nation allemande, selon l'idéologie française, n'est pas une patrie et ne peut l'être : elle s'étend partout où il y a des Allemands, même hors d'Allemagne<sup>79</sup>. Si les principes universels et démocratiques de 1789 ont pu survivre en France au conflit avec l'Europe, aux heures sombres de 1792-1794 où ils furent confisqués par une dictature, et à bien d'autres aléas, c'est sans doute grâce à cette inscription dans

---

<sup>79</sup> Ce qui, bien entendu, n'a jamais empêché l'expression de patriotismes dans les pays allemands, que ce soit l'Allemagne ou l'Autriche (ou, avant 1870, saxon ou bavarois) : il s'est longtemps agi, il s'agit peut-être encore dans une certaine mesure en Bavière et en Autriche, de loyautés à des *États* (l'Allemagne est l'un d'entre eux), à des institutions, distincts du sentiment national qui, lui, se réfère à une communauté plus large que ces États. Pour l'Allemagne, tout cela est bien théorique : dès 1871, il y avait bien quand même largement confusion entre la loyauté du *Reich* allemand et le nationalisme allemand, sauf quand même dans les courants pangermanistes. Mais en Autriche, encore dans les années 1990, les deux niveaux étaient encore bien distincts : dans les sondages, un tiers des Autrichiens se disaient allemands avant d'être autrichiens...

l'Histoire et la géographie d'une communauté particulière, "élue" pour les porter au monde, mais sûre et fière d'un passé antérieur à leur proclamation, d'un passé qui d'une certaine manière les dépasse, ou tout au moins les équilibre ; et d'un passé qui ne se réduisait pas à l'idée abstraite d'une construction de la nation par l'État, mais qui possédait aussi une autre dimension, plus locale, plus concrète, plus parlante aux Français ordinaires.

Dans la première moitié du XIXe siècle, cette idéologie de l'ancrage dans le sol français s'exprimait entre autre dans une figure littéraire, celle du **soldat Chauvin**. Elle s'imposa dans les années 1830 et 1840, à travers les chansons populaires, les gravures illustrées et les mélodrames au théâtre. Chauvin, c'était le "soldat laboureur", le paysan défenseur de la Patrie. Il ne correspondait à aucune figure historique réelle (le nom et surtout le prénom – Nicolas – étaient d'un "paysan-type"). Il était censé avoir été un soldat de Napoléon ou de la conquête de l'Algérie, jeune troupier issu de la campagne et à qui il arrivait toutes sortes d'aventures comiques ou glorieuses, gros benêt qui regrettait son village mais faisait preuve d'un amour irraisonné, instinctif de la patrie et de la chose militaire, lequel s'exprimait dans des formules à l'emporte-pièce (« J'suis français, j'suis Chauvin, j'tape sur l'bédouin! »; « J'ai eu mon sort prospère / J'suis borgne mais j'suis sergent / Un œil c'est assez suffisant... ») et du courage des simples (sans parler d'une virilité bien gauloise). Le message était que l'homme de la terre était le défenseur idéal de cette même terre de France. Devenu vieux dans d'autres pièces et chansons, de retour aux champs (tel Cincinnatus<sup>80</sup>), Chauvin campait le personnage du vieux grognard qui regrettait le temps de l'armée et instruisait la jeunesse des hauts faits de ses glorieux ancêtres, propagandiste (au début du Second Empire notamment) d'un bonapartisme vulgaire, héraut de « ce goût profondément français d'une démocratie égalitaire, mais césarienne, légitimée par l'héroïsme et la gloire incarnés dans un chef charismatique » (G. de Puymègues) qui s'exprimait pleinement, paraît-il, à la caserne.

Si l'exploitation politique suscita quelque agacement (et provoqua un déclin de la figure littéraire de Chauvin après 1870), le fond, à savoir l'enracinement terrien et local de l'idée nationale française, ne posait pas problème : sur ces points, le soldat Chauvin ne faisait pas scandale. Dans les premières années de la IIIe République, la dimension d'enracinement local était encore très présente dans l'idéologie officielle, telle qu'elle s'exprimait notamment à l'école : l'écrivain Maurice Barrès, qui était farouchement hostile au parlementarisme mais très attaché à l'héritage de 1789 et tout à fait républicain, lui donna ses lettres de noblesse en forgeant vers 1900 une formule demeurée célèbre : la nation, pour lui, c'était « **la terre et les morts** » – voyez des précisions sur cette expression et sur Barrès au chapitre 5. En 1914 encore, ce fut au nom de la défense de la terre et des morts, tout autant qu'au nom des principes démocratiques, que la troisième République envoya plus d'un million de jeunes gens à la mort ; elle fit d'ailleurs de

---

80 Général romain de légende qui défit deux fois les Gaulois, puis retourna cultiver son champ.

Barrès le chantre officiel des combats (voyez le chapitre 8), puis, dans l'entre-deux-guerres, un écrivain très lu dans les écoles<sup>81</sup>.

Mais entre-temps il s'était produit un phénomène de dérive progressive. Barrès lui-même, avant de se réconcilier vers 1910 avec un régime devenu aussi nationaliste que lui, s'était abondamment compromis avec l'extrême-droite antirépublicaine ; il fut proche notamment de l'Action française qui, elle, demeura jusqu'au bout farouchement opposée à la République (voyez également au chapitre 6). De ce fait, les différentes extrême-droites de l'époque eurent tendance à axer leur discours nationaliste sur "la terre et les morts", d'autant plus que cette formule entraînait en résonance avec l'idée légitimiste de respect des traditions (notamment régionales) et des hiérarchies ; par quoi les légitimistes faisaient le lien avec la critique des principes de 1789, destructeurs des liens traditionnels entre l'homme et sa terre au nom d'une idéologie abstraite, moderne, individualiste, cosmopolite, qu'on détestait.

Par opposition, la République insista de plus en plus sur les principes universels et, dans l'héritage historique, sur le rôle de l'État central dans la construction de la nation : "la terre et les morts" devint une formule antirépublicaine. L'évolution était consommée dans les années 1930, époque où les villes prirent le dessus sur les campagnes et où des partis qui représentaient d'abord les urbains, la S.F.I.O. et le parti communiste, occupaient le centre de la vie politique. Le conflit entre ces différentes interprétations du sentiment national éclata en 1940-1944 (voyez le chapitre 12) : le régime de Vichy, hostile aux principes de 1789 et dont l'idéologie était, sous une forme presque pure, celle de "la terre et des morts", affronta une Résistance qui se réclamait des principes universels de 1789 sous leur forme la plus radicale (les communistes) ou de l'Histoire dans sa version la plus jacobine (les gaullistes). Depuis la défaite du régime de Vichy, "la terre et les morts" est devenue une formule obscène, ce qui est d'autant plus paradoxal que la mode est revenue, depuis les années 1960, à l'enracinement local et régional (mais celui-ci ne concurrence plus la nation) ; la dimension historique du sentiment national se réduit à l'héritage étatique.

## V-Conclusion, récapitulation, guide pour lire les chapitres suivants.

Vers 1880, la conception que la France se faisait d'elle-même comme nation était, sauf chez les légitimistes, la suivante : nous sommes une nation politique, fondée sur un contrat commun et des valeurs universelles, mais néanmoins ancrée dans une Histoire (étatique), une géographie (des frontières naturelles), une culture (française) une origine commune (nos ancêtres les Gaulois) et un terroir. Seuls les légitimistes, en perdition au niveau politique quoique puissants encore dans certaines régions et dans certains milieux, refusaient la notion de contrat (tout pouvoir vient de Dieu), de valeurs laïques (leur seule référence était le christianisme), insistaient

---

<sup>81</sup> « Ce qu'il y a de commode, quand on prend conseil des morts, c'est qu'on fait soi-même les réponses » (Georges Hyvernaud, *Carnets d'Oflag*).

sur les ancrages régionaux par opposition à la culture nationale/républicaine, valorisaient l'Ancien Régime parmi les héritages historiques et rejoignaient les républicains sur la fidélité au terroir ; en revanche l'extrême-droite d'alors n'était pas raciste (pas plus que les républicains en tout cas), son idéologie n'était pas de type culturel/ethnique (elle ne définissait pas la France comme l'ensemble de ceux qui parlent le français, les descendants d'une même population-souche — par plus en tout cas que les républicains) : c'est qu'elle avait ses traditions propres, nationales, complètement distinctes des traditions allemandes notamment.

Entre l'affaire Boulanger et 1914, une évolution a commencé à se produire : la droite antirépublicaine est devenue nationaliste (seuls les bonapartistes l'étaient auparavant, et le bonapartisme n'était pas de droite). Par ailleurs, une partie des républicains nationalistes ont commencé à s'en rapprocher, par détestation de l'inefficacité et de la mollesse (notamment sur le plan de la Revanche) de la III<sup>e</sup> République parlementaire. Il a commencé à devenir difficile de tracer une frontière nette entre les républicains antiparlementaires (comme Barrès) et les antirépublicains (comme Maurras), surtout que la III<sup>e</sup> République insistait continuellement sur l'équation : démocratie = République = parlementarisme. Ces républicains commencèrent à insister sur l'ancrage local, sur "la terre et les morts", par opposition à l'universalisme abstrait, idéologique, destructeur des traditions, etc., des principes républicains et de la notion de contrat lorsqu'elle est pure. Cependant, la rupture n'intervient pas avant l'entre-deux-guerres : Barrès est demeuré un auteur célébré jusqu'à sa mort en 1924 — dans les manuels de lecture, on se contentait de couper les passages les plus hostiles à la III<sup>e</sup> République, pour ne garder que l'exaltation des terroirs français, des 40 rois qui ont contribué à faire la France, etc. Toutes choses que la République tenait pour utiles à son renforcement, mais non centrales, et Barrès, de plus en plus, pour centrales — cette ambiguïté dura une génération

Dans l'entre-deux-guerres, les choses se tendirent, en partie parce que les partis qui commençaient à dominer la vie politique, la S.F.I.O. et le Parti communiste, n'avaient rien à faire des ancrages locaux (ils étaient internationalistes), de nos ancêtres les Gaulois, etc. ; d'autre part, parce que la droite antiparlementaire se radicalisa : au début des années 1930, elle commença à descendre dans la rue, et le 6 février 1934, une émeute antiparlementaire faillit emporter la République. Par ailleurs, une fraction de l'extrême-droite se mit à l'école de Mussolini et de Hitler, qui avaient remporté plus de succès qu'elle : elle radicalisa et systématisa le discours raciste banal au XIX<sup>e</sup> siècle, mais qui était en train de commencer à reculer dans les milieux universitaires et cultivés — il apparut ainsi clairement un courant qui définissait la nation française en termes ethno-raciaux, et ce courant était lié à la droite nationaliste antirépublicaine (même s'il n'en constituait qu'une frange). De ce fait, les républicains commencèrent à abandonner les aspects de la définition de la nation française qui étaient le plus contradictoires avec l'idée de contrat et celle de principes : les frontières naturelles, "nos ancêtres les Gaulois" et "la terre et les morts".



Comme en beaucoup de points, la seconde guerre mondiale trancha le débat. Durant quatre ans, la France eut un régime qui refusait et l'idée de contrat, et celle de valeurs républicaines, mais insistait énormément sur "la terre et les morts" (en revanche, il ne revint pas sur le jacobinisme, n'insista pas sur les frontières naturelles pour des raisons évidentes, et la propagande gauloise du régime de Vichy demeura mesurée). Ce régime se fit promptement détester ; surtout, à ses marges (à Paris, puis dans les derniers mois à Vichy même), les racistes pro-allemands se firent entendre de plus en plus fort. Surtout, Vichy, tous courants confondus, se fit la complice de l'Allemagne nazie, y compris dans le génocide, qui révolta les Français, y compris beaucoup de nationalistes (comme je le montrerai au chapitre 12, l'idéologie de Vichy n'était pas génocidaire – mais le régime livra des juifs aux camps de la mort).

Aussi la défaite de Vichy a emporté, non seulement les définitions de type culturel de la nation qui n'ont jamais eu de popularité en France, mais aussi, de manière radicale et définitive, les frontières naturelles, "nos ancêtres les Gaulois" et "la terre et les morts". L'idéologie nationale française s'est recentrée sur le contrat et les principes, plus l'héritage historique que l'extrême-droite n'était pas parvenue à confisquer à son profit ; même le jacobinisme culturel a fini par reculer une génération plus tard, la déconsidération des extrême-droites légitimo-régionalistes ayant libéré un espace pour une renaissance inattendue des régionalismes à gauche, dans des mouvances impeccablement démocratiques pour l'essentiel (à quelques excités terroristes près, mais la France n'a pas connu de dérives de type E.T.A. – du reste E.T.A. et le F.L.N.C. se présentent comme des révolutionnaires de gauche luttant pour la démocratie !). Même le ressurgissement d'une extrême-droite dans les années 1980, avec le F.N., s'est accompagnée d'un réalignement idéologique : le F.N. n'est pas régionaliste, il ne conteste plus le contrat ni les principes républicains (son emblème est bleu-blanc-rouge, les couleurs de la République) – en revanche, il abrite une aile raciste, influencée par les extrême-droites centre-européennes

Bref, en 2005, la définition de la nation est en France plus proche qu'elle ne l'a jamais été de celle de Renan, peut-être même bien plus proche qu'à l'époque où Renan écrivait. Cette situation est-elle définitive ? Non, bien sûr : nulle situation historique n'est jamais définitive. Mais les problèmes ne se poseront plus comme au XIXe siècle (le monde de la lutte contre les curés, de la Revanche et des guerres mondiales est mort), ni même comme on a longtemps cru, au XXe siècle qu'il allait se poser dans l'avenir : la tentative socialiste de dépasser les nations par l'internationalisme ouvrieriste a fait long feu – même l'extrême-gauche d'héritage marxiste (F.O., L.C.R., P.C.F.) s'est largement convertie, plus ou moins honteusement, à un discours néo-nationaliste. Il me faut revenir en conclusion à ce que j'écrivais à la fin de la première partie : la question est plutôt de savoir si l'Europe parviendra un jour à dépasser les nations, et si les forces issues de la mondialisation finiront par vider le sentiment national de tout contenu – le récent "non" au référendum de mai 2005 sur les institutions européennes me semble

indiquer que le sentiment national a encore une grande force en France, et qu'il est sans doute prématuré de l'enterrer.